

資 料

## 1. 調査団員氏名、所属

### (1) 基本設計調査団（平成19年1月6日～平成19年2月1日）

No	氏名	担当	所属
1	星野 明彦	総括	独立行政法人国際協力機構 無償資金協力部業務第二グループ 教育・職業訓練チーム長
2	永井 健太郎	計画管理	独立行政法人国際協力機構 無償資金協力部業務第二グループ 教育・職業訓練チーム
3	小泉 一七	業務主任/建築計画	株式会社 毛利建築設計事務所
4	田中 研一	教育計画	株式会社 毛利建築設計事務所
5	毛利 信弘	建築設計/設備設計	株式会社 毛利建築設計事務所
6	吉澤 博幸	施工計画/積算	株式会社 毛利建築設計事務所
7	林 克巳	機材計画/調達計画/積算	株式会社 毛利建築設計事務所
8	横堀 淳一	建築計画/設備計画-2	株式会社 毛利建築設計事務所
9	廣瀬 悠子	教育計画-2	株式会社 毛利建築設計事務所
10	田中 広美	通訳	株式会社 毛利建築設計事務所

### (2) 基本設計概要説明調査団（平成19年5月15日～平成19年5月26日）

No	氏名	担当	所属
1	野田 久尚	団長	独立行政法人国際協力機構 セネガル事務所 次長
2	永井 健太郎	計画管理	独立行政法人国際協力機構 無償資金協力部業務第二グループ 教育・職業訓練チーム
3	小泉 一七	業務主任/建築計画	株式会社 毛利建築設計事務所
4	毛利 信弘	建築設計/設備設計	株式会社 毛利建築設計事務所
5	横堀 淳一	建築計画/設備計画-2	株式会社 毛利建築設計事務所
6	田中 広美	通訳	株式会社 毛利建築設計事務所

## 2. 調査行程

### (1) 基本設計調査

日時			A	B	C	D	E	F	G	H	I	
			団長 星野明彦	官団員 永井健太郎	業務主任/ 建築計画 小泉一七	教育計画 田中研一	建築設計/ 設備計画 毛利信弘	施工計画/積算 吉澤博幸	機材計画/ 調達計画/積算 林克巳	通訳 田中広美	建築設計/設備 計画 (自主補強) 横堀淳一	教育計画 (自主補強) 廣瀬悠子
			8日間	9日間	26日間	25日間	26日間	25日間		27日間	27日間	
	1/6	土		成田→バリ								
1	1/7	日	成田→バリ	バリ→バマコ	バリ→バマコ							
2	1/8	月	国民教育省挨拶/協議			国民教育省挨拶/建築、積算、調達調査			Cに同行	Dに同行	Cに同行	
3	1/9	火	ミニッツ案協議			建築関連調査	積算関連調査	調達関連調査	Cに同行	Dに同行	Cに同行	
4	1/10	水	既存IFM視察(カンガバ校)/ミニッツ案協議			建築関連調査	積算関連調査	調達関連調査	Cに同行	Dに同行	Cに同行	
5	1/11	木	ミニッツ案協議			AGETIPE聞き取り追加調査	AGETIPE聞き取り追加調査	小学校調査	Cに同行	AGETIPE聞き取り追加調査	Cに同行	
6	1/12	金	ミニッツ署名			既存IFM調査(カンガバ校)	既存IFM調査(カンガバ校)	既存IFM調査(カンガバ校)	Cに同行	建築関連調査	Cに同行	
7	1/13	土	無償資金協力小学校案件視察/バマコ→バリ				建築関連調査	積算関連調査	調達関連調査	Cに同行	既存IFM調査(トミニアン校)	
8	1/14	日	バリ→成田	JICAセネガル事務所報告/ダカール→バリ	資料整理					既存IFM調査(コロ校)		
9	1/15	月		バリ→成田	ステークホルダーミーティング(カンガバ校)	既存IFM調査(ブグニ校)	既存IFM調査(ブグニ校)	既存IFM調査(ブグニ校)	Cに同行	既存IFM調査(トミニアン、セバレ・モプティ校)		
10	1/16	火			教育関連調査	既存IFM調査(シカソ校)	既存IFM調査(シカソ校)	既存IFM調査(シカソ校)	Cに同行	建築関連調査	Cに同行	
11	1/17	水			教育関連調査	サイト調査(敷地インフラ)			Cに同行	サイト調査(敷地インフラ)	Cに同行	
12	1/18	木			ステークホルダーミーティング(ブグニ校)	教育関連調査	建築関連調査	積算関連調査	調達関連調査	Cに同行	サイト追加調査(インフラ・設備)	Cに同行
13	1/19	金			ステークホルダーミーティング(シカソ校)	教育関連調査	建築関連調査	積算関連調査	調達関連調査	Cに同行	建築関連調査	Cに同行
14	1/20	土			資料整理							
15	1/21	日			資料整理							
16	1/22	月			第1回ワークショップ	教育関連調査	第1回ワークショップ		Cに同行	第1回ワークショップ	教育関連調査	
17	1/23	火			IFMカティ建設準備委員会開催			施工関連調査	機材関連調査	Cに同行	建築関連調査	教育関連調査
18	1/24	水			第2回ワークショップ	教育関連調査	第2回ワークショップ		Cに同行	第2回ワークショップ	教育関連調査	
19	1/25	木			教育省協議	教育関連調査	教育省協議		Cに同行	Dに同行	教育関連調査	
20	1/26	金			教育省協議	教育関連調査	教育省協議		Cに同行	Dに同行	教育関連調査	
21	1/27	土			補足調査							
22	1/28	日			資料整理							
23	1/29	月			バマコ ダカール	バマコ	バマコ ダカール	バマコ		バマコ ダカール	補足調査	
24	1/30	火			JICAセネガル事務所・日本大使館報告 ダカール→バリ	バリ→	JICAセネガル事務所・日本大使館報告 ダカール→バリ	バリ→		JICAセネガル事務所・日本大使館報告 ダカール→バリ	バマコ	
25	1/31	水			バリ→	成田	バリ→	成田		バリ→	バリ→	
26	2/1	木			成田		成田			成田	成田	

(2) 基本設計概要説明調査

		団長	計画管理	業務主任/ 建築計画	建築計画/ 設備計画	通訳	建築設計/ 設備計画2
			計画管理	小泉一七	毛利信弘	田中広美	横堀淳一 (自主補強)
1	5月15日 火			成田→バリ			
2	5月16日 水			バリ→バマコ			
3	5月17日 木			国民教育省CPS協議/カティAE協議+補足調査			補足調査
4	5月18日 金						補足調査
5	5月19日 土		成田→バリ	補足調査			
6	5月20日 日	ダカール→ バマコ	バリ→バマコ	資料整理			
7	5月21日 月	外務協力省表敬/国民教育省CPS協議/カティAE協議					補足調査
8	5月22日 火	ミニッツ案協議					補足調査
9	5月23日 水	ミニッツ案協議			補足調査	ミニッツ案 協議	補足調査
					バマコ→バリ		
10	5月24日 木	ミニッツ署名 バマコ→ ダカール			バリ→成田	ミニッツ 署名	補足調査
						バマコ→バリ	
11	5月25日 金		バリ→成田	バリ→成田	バマコ→バリ		
12	5月26日 土				バリ→成田		

### 3. 関係者（面会者）リスト

#### 【教育関係】

#### 1 国民教育省

##### 【Ministere de l'Education Nationale (MEN)】

#### A 企画統計局

##### 【Cellule de Planification et de Statistique (CPS)】

Mme.Bintou MAIGA	Directrice Nationale	局長
M.Issiaka.M.NIAMBELE	Directeur General Adjoint	局次長
M.Adama S.KEITA	Chef de la Division des Projets Infrastructures et Equipements Scolaires	学校施設機材 計画部長
M.Youssouf BERTHE	Chef de la Section Infrastrucuture et Equipement Scolaires	学校施設機材 計画部・インフ ラ課長
M.Lassine SIDIBE	Chef de la Division Statistique et Information	統計情報部長
M. Mady KONTA	—	—
Luc Coulibaly	—	スクールマッ プ課 課長

#### B 基礎教育局

##### 【Direction Nationale de l'Enseignement de Base (DNEB)】

M.Souleymane KONE	Directeur National	局長
M.Adama M. TRAORE	Directeur Adjoint	局次長

#### B-1 教育養成部

##### 【Division de l'Enseignement Normal (DEN)】

M.Amadou DEMBA	Chef de la Division de l'Enseignement Normal	教育養成部長
M.Bouba K.TRAORE	Chef de Section Fornmation Continue	継続研修課長
M.Bakary SAMAKE	Chef de Section Formation Initiale	初期研修課長
M.Ismaila B.TOURE	Charge de Suivi, Section Formation Initiale	初期研修課・モ ニタリング担 当
M.Ziegue SANOGO	Section Formation Initiale	初期研修課
M.Oumar SISSOKO	—	—

C	総務財務局 【Direction Administrative et Financiere (DAF)】		
	M.Youba BA	Directeur Administratif Financier	et 局長
	M.Hama B.TRAORE	Chef Division des Finances	財務部長
	M.Missa DIOMA	Chef du Personnel	人事部長
D	アフリカ開発基金・教育プロジェクトⅢ・Ⅳ室 【Cellule des Projets Educations III et IV FAD】		
	M.Mamadou Y.DIAKITE	Directeur	プロジェクト 室長
	M.Sadou M.DIALLO	Administrateur Gestionnaire	管理業務担当 官
2	カティ教育アカデミー 【Academie d'Enseignement de Kati】		
	M.Temore TIOULENTA	Directeur	アカデミー長
	M.Djibrille MAIGA	Directeur Adjoint	副アカデミー 長
	M.Faraban KONATE	Chef de Division Enseignement Secondaire Generale	中等普通教育 課長
3	カティ IFM 運営委員会 【Comite de Gestion de l'IFM de KATI】		
	M.Diowele RONARE	Responsable Comite Gestion	運営委員会委 員長、父母代表
4	国立教育センター 【Centre National de l'Education】		
	M.Youssouf KONANDJI	Chef Division Curriculum	カリキュラム 部長
5	国立教育試験センター 【Centre National des Examens et Concours de l'Education】		
	M.Salaloum O.YOUBBA	Directeur	センター長
6	バマコ・クラ地区教育指導センター（CAP） 【CAP_Bamako Coura】		
	M.Abdoulaye El-Hadj CISSE	Directeur	CAP 長
	M.Seydou DOUMBRA	CPG	主任指導主事

7	バマコ・ブグリ 地区教育指導センター (CAP) 【CAP_Bamako Bougouri】		
	M.Bakary KONE	Conseiller Pedagogique	指導主任
8	IFM カンガバ校 【IFM de Kangaba】		
	M.Dicks A.RAJIBOU	Directeur	校長
	M.Moulaye ZOURE	Directeur des Etudes	教務主任
	M.Bourama DIAKITE	Secetaire General du Syndicat (SYNTES)	教員組合 「SYNTES」 事務局長
	M.Bokuy DIARRA	Secetaire General du Syndicat National (SNEC)	全国教員組合 「SNEC」事務 局長
9	IFM ブグニ校 【IFM de Bougouni】		
	M.Tiona BERTHE	Directeur	校長
	M.Famouke TRAORE	Directeur des Etudes	教務主任
10	IFM シカソ校 【IFM de Sikasso】		
	Mme Konate K. SISSOKO	Directrice	校長
	M.Ousseyni BERTHE	Directeur des Etudes	教務主任
11	IFM トミニアン校 【IFM de Tominian】		
	M.Zoumana KONE	Directeur	校長
	M.Mamadou SANGARE	Directeur des Etudes	教務主任
12	IFM セバレーモプティ校 【IFM de Sevare-Mopti】		
	M.Oumar KONTAO	Directeur	校長
	M.Magabin DAO	Directeur des Etudes	教務主任
13	IFM コロ校 【IFM de Koro】		
	M.Koman NIAMBELE	Directeur	校長
	M.Hamidou DIALLO	Directeur des Etudes	教務主任

- 14 ドラベラ小学校 D 校、E 校  
**【Ecole Dravéla « D » et « E »】**  
 Mr. Tiadiogo BERTHE Directeur Dravéla « D » D 校 校長  
 Mr. Abawari HAIDARA Directeur Dravéla « E » E 校 校長
- 【外交・ドナー関係】
- 15 外務協力省  
**【Ministere des Affaires Etrangeres et de la Cooperation Internationale】**  
 M.Mamadou B.TRAORE Chef de Departement Cooperation 二国間関係部  
 Bilaterale 長  
 M.Taoule KEITA Responsable du Dossier Japon au 日本担当  
 Mali  
 Mme.Youma Traore Chargee de Dossiers, Departement 文化社会協力  
 Cooperation Culturelle et Sociale 部案件担当  
 Mlle Marianne SISSOKO Stagiaire 研修生
- 16 フランス開発公社  
**【Agence Francaise de Developpement(AFD)】**  
 M.Vincent Douillet Charege de Mission 教育担当
- 17 オランダ大使館  
**【Ambassade du Royaume des Pays Bas】**  
 M.Bert.HUGUENIN Premier Secretaire (Education) 一等書記官(教  
 育担当)
- 18 カナダ大使館  
**【Ambassade du Canada】**  
 Mme Christiane VEKEMAN Premier Secretaire (Cooperation) 一等書記官(協  
 力担当)  
 M.Soumaila DIAKITE Conseiller Education, カナダ・マリ協  
 Unite d'appui au Programme カプログラム  
 Cooperation canado-malienne 支援ユニット  
 教育アドバイザー
- 19 アフリカ開発銀行  
**【Banque Africaine de Developpement (BAD)】**  
 M.Ali CISSE Specialiste en Developpement 社会開発専門  
 Social 家



- 20 世界銀行  
**【The World Bank】**  
M. Atou SECK                      Education Economist                      教育経済専門家
- 21 アメリカ合衆国国際開発庁  
**【USAID】**  
Natasha de Marcken                      教育担当
- 22 ラジオでの教員研修プログラム  
**【Programme de Formation Interactive de Enseignants par la Radio】**  
CAMARA Rebecca RHODES                      プロジェクト  
長
- 23 USAID によるプロジェクト教育開発センター  
**【Education Development Center :EDC】**  
Cheick Oumar Coulibaly                      プロジェクト  
調整
- 24 ドイツ技術協力協会  
**【GTZ】**  
Inge VON DERLEY                      教育担当  
Dr. Abdoulaye ZONO                      教員担当
- 25 国連児童基金  
**【UNICEF】**  
Patric Bogino                      教育担当
- 【建築関係】**
- 26 建設省  
**【Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat】**  
M.Amadou MAIGA                      Chef de Division Urbanisme                      都市計画部長
- 27 内務省  
A 保安局  
**【Ministere de Securite Interieure et ProtectionCivile】**  
Adjutant Bagayoko DJIBRIL                      Division Infrastructure                      インフラ部・准  
将

B	国民保安部 【Direction de Protection Civile】		
	Colonel Bah SAMOUKE	Sous-Directeur Prevention Etude	副部長
	Colonel Dian B. SANGARE	Directeur General Adjoint	副部長
28	【AGETIPE】		
	M.Badara TRAORE	Chef des Projets	道路・インフラ 整備プロジェクト課長
	Mme Thera F. THERA	Chef des Projets	教育施設プロジェクト課長
29	ティンベリー建築設計事務所 【Atelier Timbely Architecture】		
	M.Amadou Timbely	Architecte	建築家
	M.Issaka Timbely	Architecte	建築家
30	マリ・エネルギー公社、カティ支部 【Energie Du Mali SA, Centre de Kati】		
	M.Issiaka SANOGO	Coordinateur, Chef du centre	支部長
	M.Brehima SANGARE	Ingenieur electricien	電気担当
	M. TRAORE	Ingenieur eau	給水担当
31	マリ電話公社、インフラ部門 【SOTELMA Direction des Reseaux et Infrastructures】		
	M.Boubacar SAKHO	Chef Service Exploitation et Maintenance	インフラ整備 部長
32	LABOGEC. (施工検査機関) 【LABOGEC Sarl】		
	M.Nianti BOUARE	Directeur General Ingenieur ENTPE	社長
33	ICON 社 【ICON Sarl】		
	M.Alassane TRAORE	Directeur ,Ingenieur Genie Industriel	社長、電気設備 技師
	M.DIALLO	Ingenieur electricite	電気設備技師

34	構造設計事務所 【Ingenieur Structure】 M.SIDIBE	Ingenieur Structure	構造設計士
35	施工会社 【Metal Soudan Batiment】 M.Djiguiba TRAORE	Directeur General Adjoint	副社長
36	施工会社 【EGD】 M.Cheikna A.TRAORE	Directeur General Vice-President OPECOM	社長 マリ建設業界 副会長
37	施工会社 【ETROBA sa】 M.Abdoulaye DICKO	Directeur General	社長
38	施工会社 【EGENEB】 M.IsmaelDIALLO	Directeur General President OPECOM	社長 マリ建設業界 会長
39	施工会社 【DABO Entreprise】 M.Younoussa DABO	Directeur	社長
40	施工会社 【EACA sarl】 M.Sidy SISSOKO	Directeur General Secetaire General OPECOM	社長 マリ建設業界 書記長
41	鋼材支給会社 【TOLMALI】 M.Frederic BONILLA M.Mahamadou KEITA	Directeur General Responsable commercial	社長 営業部長

- 42 鋼材支給会社  
【SOTAMALI】  
M.Halim FERZOLI                      Directeur General Adjoint                      副社長
- 43 コンクリートブロック工場  
【AZAR】  
M.Jean AZAR                              Directeur General                              社長
- 【日本関係】
- 44 在セネガル日本国大使館  
樋口 誠一                                      一等書記官
- 45 JICA セネガル事務所  
白井 健道                                      次長  
森下 祐道                                      所員

#### 4. 討議議事録 (M/D)

##### 4-1 基本設計調査時討議議事録 (M/D)

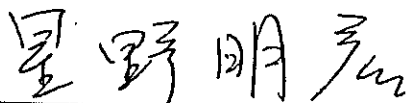
**PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS  
RELATIVES A L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE  
POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT  
D'UN INSTITUT DE FORMATION DES MAITRES A KATI  
EN REPUBLIQUE DU MALI**

En réponse à la requête introduite par le gouvernement de la République du Mali (ci-après désignée « le Mali »), le gouvernement du Japon a décidé d'exécuter une étude du concept de base pour le Projet de construction et équipement d'un institut de formation des maîtres à Kati (ci-après désigné « le Projet ») et a confié l'exécution de l'étude à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée « la JICA »).

La JICA a délégué au Mali une mission d'étude du concept de base (ci-après désignée « la Mission ») dirigée par M. Akihiko HOSHINO, directeur de l'équipe de l'éducation et de la formation professionnelle, 2<sup>ème</sup> groupe du Département de la gestion de la coopération financière non-remboursable de la JICA, qui séjournera au Mali du 7 janvier au 29 janvier 2007.

Au terme des discussions et des certaines études sur le terrain, les deux parties ont confirmé les points mentionnés dans l'Appendice.

Fait à Bamako, le 11 janvier 2007



M. Akihiko HOSHINO  
Chef de mission  
Etude du concept de base  
Agence Japonaise de Coopération  
Internationale



Mme Bintou MAIGA  
Directrice Générale  
Cellule de Planification et de  
Statistique  
Ministère de l'Education Nationale  
République du Mali

## APPENDICE

### 1. OBJECTIF DU PROJET

L'objectif du Projet est d'accroître le nombre de nouveaux maîtres qualifiés au Mali, plus particulièrement dans le district de Bamako et dans la Région de Koulikoro, par la construction d'installations et la fourniture d'équipement pour l'Institut de Formation des Maîtres (IFM) à Kati.

### 2. ORGANISME RESPONSABLE ET ORGANISME D'EXECUTION DU PROJET

2-1. L'organisme responsable du Projet est le Ministère de l'Education Nationale.

2-2. L'organisme d'exécution du Projet est la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) du Ministère de l'Education Nationale.

2-3. Les organigrammes du Ministère de l'Education Nationale et de la Cellule de Planification et de Statistique sont tels qu'ils sont présentés dans l'ANNEXE 1-1 et l'ANNEXE 1-2.

### 3. SITE DU PROJET

Le site faisant l'objet du Projet est la commune de Kati dans la région de Koulikoro, et le terrain de construction est acquis par l'Académie d'Enseignement (AE) de Kati. Le plan du site est indiqué dans l'ANNEXE 2.

### 4. CONTENU DE LA REQUETE DE LA PARTIE MALIENNE

#### 4-1. Formation faisant l'objet du Projet

Le Projet vise à la formation des enseignants pour le premier cycle et le second cycle de l'enseignement fondamental.

#### 4-2. Envergure des du Projet

L'envergure du Projet consiste à l'installation d'infrastructures d'enseignement normal dont la capacité d'accueil est de 600 élèves-maîtres (12 salles de classe ordinaires et d'autres installations annexées).

#### 4-3. Sélection des installations faisant l'objet du Projet

La partie malienne a présenté au titre de la requête finale la liste des installations mentionnées dans l'ANNEXE 3-1, et la Mission l'a confirmé. Après le retour au Japon, la Mission sélectionnera les installations faisant l'objet de la coopération sur la base des critères de sélection indiqués dans l'ANNEXE 4 pour procéder à la conception de base. Ainsi, les deux parties ont convenu que les installations indiquées dans l'ANNEXE 3-1 ne signifient pas nécessairement celles qui seront définitivement retenues par le Projet.

#### 4-4. Sélection des équipements faisant l'objet du Projet

La partie malienne a présenté au titre de la requête finale la liste des équipements mentionnés dans l'ANNEXE 3-2. La Mission vérifiera ces équipements au cours de l'étude au Mali qui se poursuit, et sélectionnera, après son retour au Japon, les équipements faisant l'objet de la coopération sur la base des critères de sélection indiqués dans l'ANNEXE 4 pour procéder à la conception de base.

ah

ah

## 5. SYSTEME DE LA COOPERATION FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

- 5-1. La partie malienne a pris bonne connaissance du système de la coopération financière non-remboursable du Japon expliqué par la Mission et mentionné dans l' ANNEXE 5.
- 5-2. La partie malienne a pris bonne connaissance des mesures nécessaires à prendre par la partie malienne, indiquées dans l' ANNEXE 6, pour un bon déroulement du Projet lorsque ce projet sera exécuté dans le cadre de la coopération financière non-remboursable du Japon, et s'est engagée à prendre lesdites mesures.

## 6. CALENDRIER DE L'ETUDE

- 6-1. La Mission poursuivra l'étude au Mali jusqu'au 29 janvier 2007.
- 6-2. La Mission a expliqué qu'après l'élaboration d'un rapport abrégé de l'étude du concept de base, la JICA enverra au Mali une mission d'explication dudit rapport vers le mois de mai 2007, et la partie malienne a donné son accord.

## 7. AUTRES POINTS DISCUTES

### 7-1. Positionnement de cette étude.

La requête du présent Projet a été présentée au gouvernement du Japon dans le but d'atteindre l'objectif de « former 2450 enseignants qualifiés chaque année » stipulé dans le Programme Décennal pour le Développement de l'Education (PRODEC).

### 7-2. Acquisition d'un terrain du site pour le Projet

Les deux parties ont confirmé que les droits d'utilisation du terrain ont été acquis par l'AE de Kati. La lettre d'attribution du site sera transmise aux membres consultants de la Mission avant le 29 janvier.

### 7-3. Dotation budgétaire

La partie malienne s'est engagée à assurer la dotation budgétaire pour les travaux et prestations à effectuer à sa charge dans le cadre du Projet.

### 7-4. Affectation des personnels enseignants et administratifs.

La partie malienne s'est engagée à affecter au moment approprié les personnels enseignants et administratifs nécessaires pour l'exécution du Projet.

### 7-5. Coûts de gestion et maintenance

La partie malienne a confirmé la budgétisation des coûts nécessaires pour la gestion et la maintenance des installations et des équipements.

### 7-6. Activités du Comité de gestion pour la construction

La partie malienne s'est engagée à faire fonctionner pleinement le comité de gestion pour la construction de l'IFM de Kati en vue de la réalisation du Projet.

*ali*

*DF*



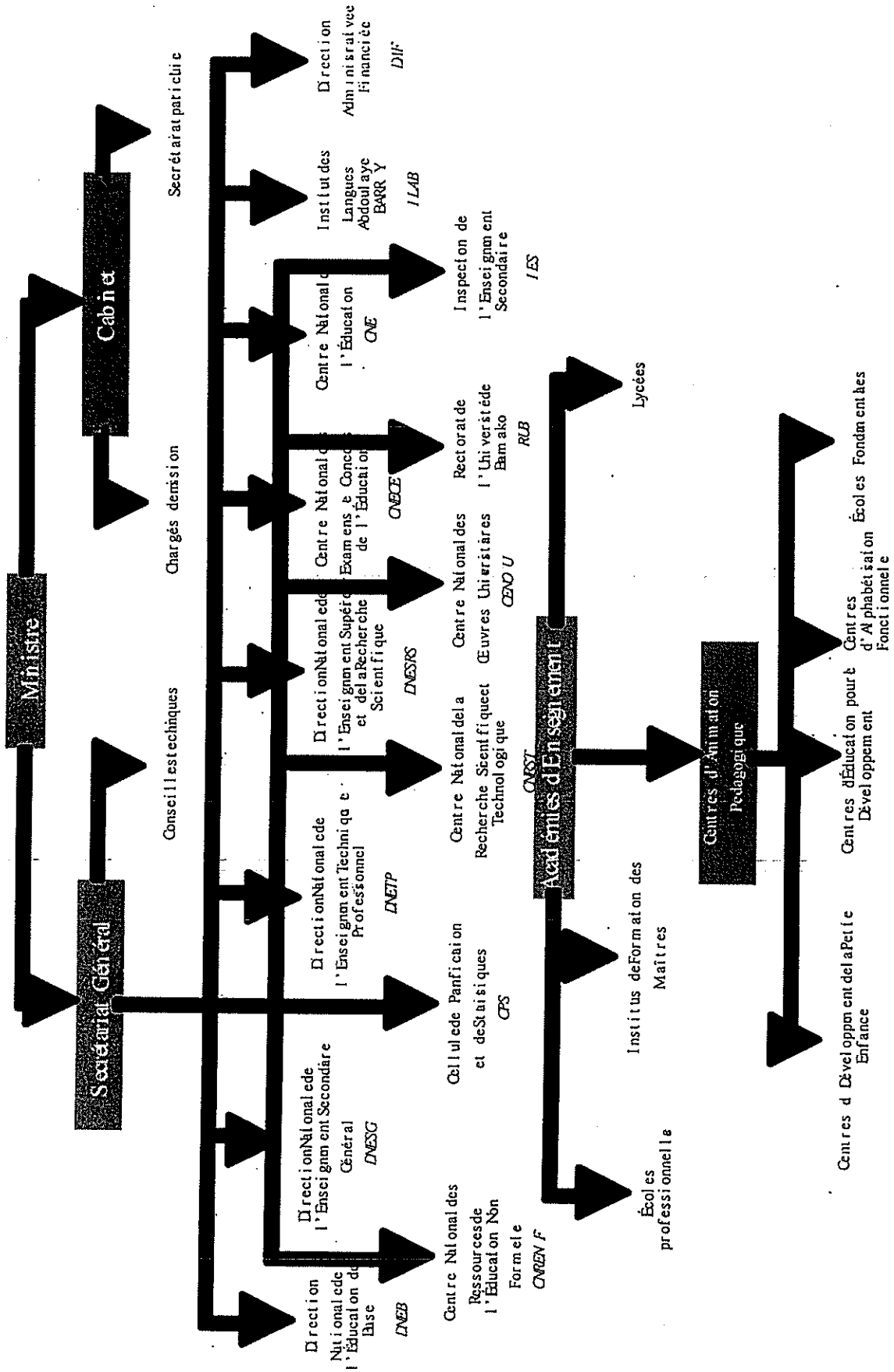
Liste des annexes

- ANNEXE 1-1 : Organigramme du Ministère de l'Education Nationale
- ANNEXE 1-2 : Organigramme de la Cellule de Planification et de Statistique
- ANNEXE 2 : Plan de délimitation de l'Institut de Formation des Maîtres de Kati
- ANNEXE 3-1 : Liste des installations demandées
- ANNEXE 3-2 : Liste des équipements demandés
- ANNEXE 4 : Critères de sélection des installations et équipements
- ANNEXE 5 : Système de la Coopération financière non-remboursable du Japon
- ANNEXE 6 : Principaux travaux à exécuter par chaque gouvernement

ab

DS

ORGANIGRAMME DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



abu

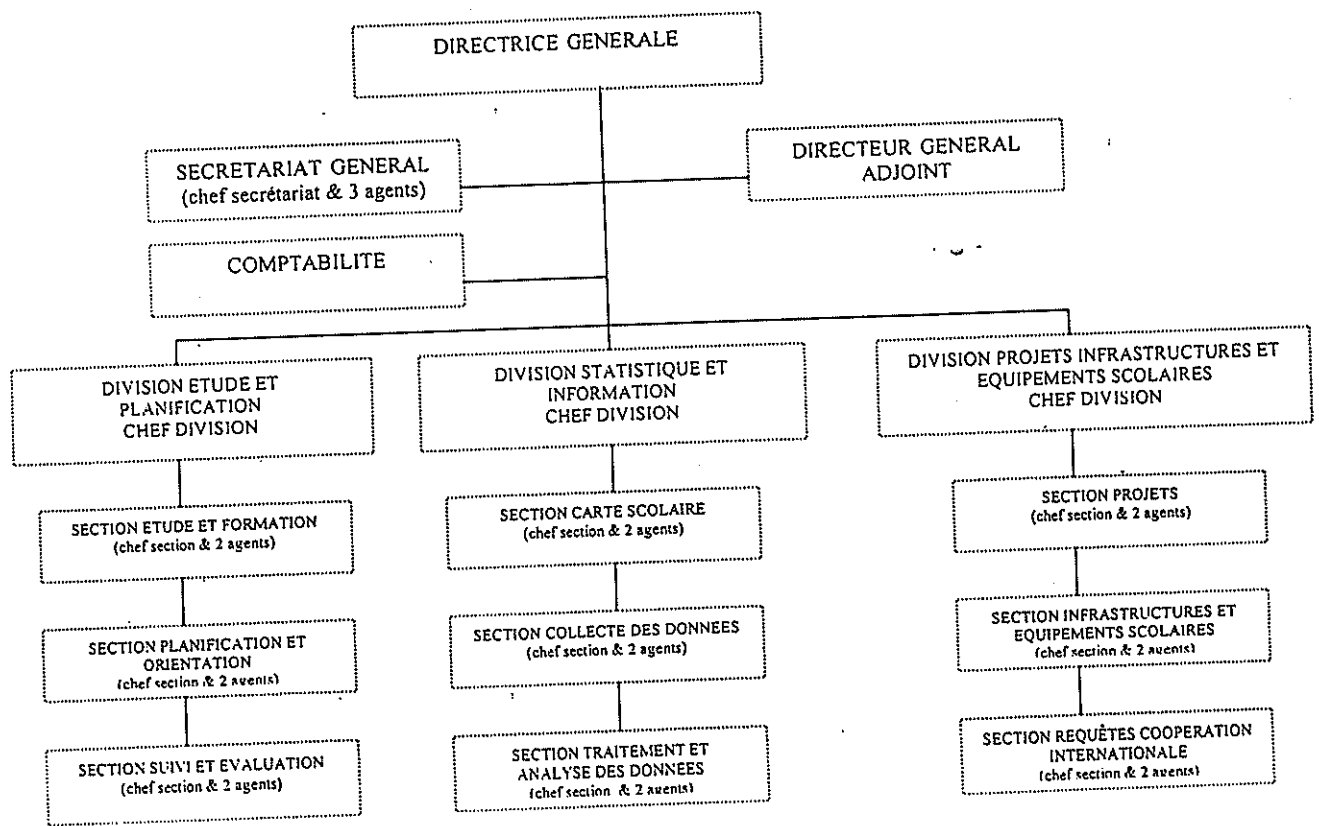
abu

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CELLULE DE PLANIFICATION  
ET DE STATISTIQUE

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple- Un But -Une Foi

**ORGANIGRAMME DE LA  
CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE**

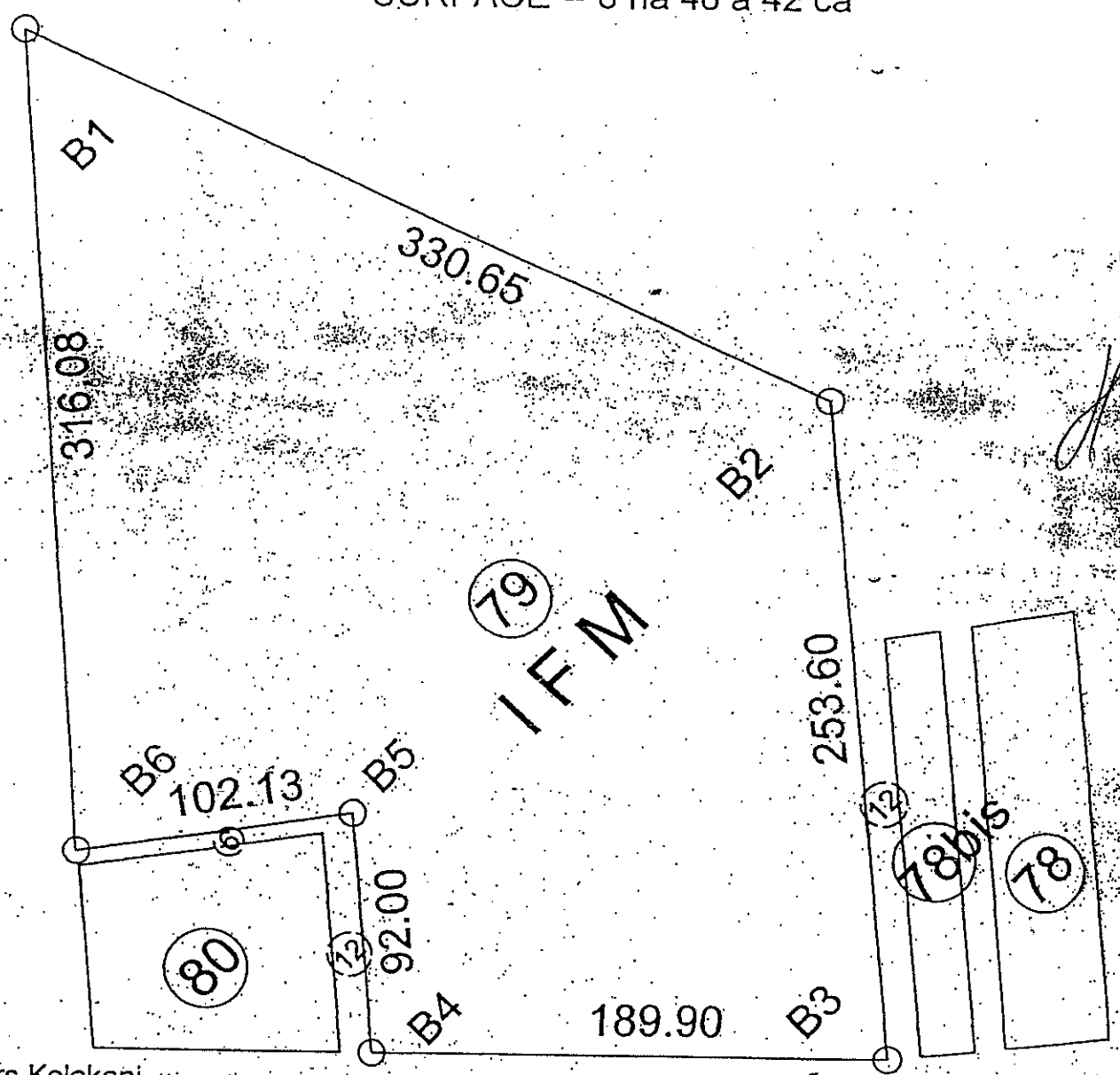


af

af



Plan de délimitation de l'Institut  
de Formation des Maîtres  
(IFM) Sise à Kati Farada  
SURFACE = 8 ha 48 a 42 ca



Vers Kolokani

axe de route

Vers Kati centre

Echelle: 1/2500

*Handwritten signature*

*ah*

*Handwritten signature*

Installations demandées

	Installation	Description	Ordre de priorité
1.	Locaux de formation	Salles de classe (12 salles de classe)	A
		Salle de documentation	B
		Salles spécialisées de science et technologie	A
		Atelier équipé pour la réalisation de matériel didactique	A
		Bibliothèque	A
		Magasin	A
		Foyer	B
		Salle informatique	A
		Toilettes et toilettes pour élèves	A
2.	Locaux d'administration	Bureau Directeur	A
		Bureau Directeur des études	A
		Secrétariat	A
		Bureau Surveillant	A
		Bureau Econome	A
		Salle des Professeurs	A
		Bureau CAD	B
		Infirmierie (salle de soins)	A
3.	Logements de fonction	Logement directeur	A
		Logement directeur des études	A
		Logement surveillant général	A
		Logement de l'économe	A
		Loge gardien	A
4.	Dortoir	Dortoir (300 places)	A
5.	Réfectoire	Réfectoire	A

ah

B&amp;K

MINISTERE DE 'EDUCATION NATIONALE  
CELLULE DE PLANIFICATION ET DE  
STATISTIQUE

Republique du Mali  
Un Peuple-Un But-Une Foi

Propositions des Equipements de l'IFM de Kati

N°	DESIGNATION
1	Tables-bancs
2	Tables-métalliques
3	Tableaux muraux
4	Tableaux à chevalier
5	Armoires métalliques
6	Bureaux
7	Fauteuils ministre
8	Fauteuils demi-ministre
9	Chaises
10	Tables-maître
11	Bibliothèque en bois
12	Etagères bibliothèques
13	Ordinateurs et accessoires
14	Photocopieuses
15	Machines à reliure
16	Retroprojecteurs
17	Téléviseurs
18	Magnétoscope
19	Projecteur diapositif
20	Fax
21	Groupe électrogène
22	Lits métalliques à un niveau (superposable) ycompris matelas
23	avec couvertures en caoutchoucs
24	Equipements de base d'infirmerie, salles spécialisées et atelier
25	Ecran
26	Tableau flipchart
27	Materiels de laboratoires ( physique-chimie, sciences naturelles)
28	Kit pédagogique ( planches de sciences natuelles, cartes du globe,
29	appareils de mesure de capacité et de longueur)
30	Equipements de base de foyer, buanderie
31	Equipements de base refectoire et cuisine
32	Equipements sportifs
33	Equipements sanitaires( lavabo, glaces, WC, douches, pissoirs, colonnes de douche, robinets.et accessoires )
34	Equipements electriques(gaines, fils, prises, coffrets, reglettes, lampes,ventillateurs, climatiseurs et accessoires)
35	Equipements de téléphones( gaines, fils, prises, combinés et accessoires)
36	Equipements de sécurité incendie(extincteurs, bornes fontaines)
37	Logiciels de base(Word, Excel, Acces, Power Point, OutLook, Publisher Photoshop)
38	Connexion internet

ah

BH

Critères de sélection des installations et équipements

1. Les installations et équipements faisant l'objet du projet seront sélectionnés sur la base des points suivants.
  - (1) Les installations et équipements qui sont indispensables pour la formation des enseignants, tels que ceux qui sont spécifiés dans le curriculum de l'IFM ou le curriculum de l'éducation fondamentale par exemple, et difficiles d'être remplacés par d'autres installations et équipements.
  - (2) Les installations et équipements qui ont été déjà introduits dans d'autres instituts de formation des maîtres, et dont l'efficacité est confirmée.
  - (3) Les installations et équipements dont le coût de gestion et maintenance n'est pas élevé, et que l'utilisation est facile.
  
2. Les installations et équipements indiqués ci-dessous ne font pas l'objet de la coopération financière non remboursable du Japon, même s'ils se conforment au standard de l'IFM.
  - (1) Ceux qui pourraient être utilisés dans le but autre que la formation des enseignants et la gestion et la maintenance de l'IFM,
  - (2) Ceux dont l'usage n'est pas clair, ou qui peuvent être remplacés par d'autres installations et équipements.
  - (3) Ceux dont l'approvisionnement des matériels et matériaux de maintenance est difficile au Mali.
  - (4) Ceux qui nécessitent une technique particulière pour la gestion et la maintenance, et ceux dont le coût de gestion et maintenance est élevé.
  - (5) les biens consommables tels que le linge.

ah

BJ

## SYSTEME DE LA COOPERATION FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

La coopération financière non-remboursable consiste à mettre à la disposition d'un pays bénéficiaire un fonds non-remboursable lui permettant d'acquérir les installations, équipements et/ou services (services d'ingénierie, transport des produits, etc.), pour le développement économique et social du pays, sous les principes en accord avec les lois et règlements en vigueur au Japon. La coopération financière non-remboursable n'est pas fournie à travers le don des équipements en tant que tel.

### 1. Procédure de la coopération financière non-remboursable

Le programme de coopération financière non-remboursable du Japon est exécuté selon la procédure suivante :

Premièrement, la formule de candidature ou la requête pour la coopération financière non-remboursable soumise par un pays bénéficiaire est examinée par le Gouvernement du Japon (le Ministère des Affaires Étrangères) pour porter un jugement sur son éligibilité pour la coopération financière non-remboursable. Si la requête est jugée appropriée, le Gouvernement du Japon fait exécuter par la JICA une étude sur la requête.

Deuxièmement, la JICA exécute l'étude (ci-après désignée « l'étude du concept de base »), en principe sous contrat avec un ou des bureau(x) d'étude japonais.

Troisièmement, le Gouvernement du Japon évalue le projet pour voir s'il est adéquat au système de la coopération financière non-remboursable, sur la base du rapport de l'étude du concept de base préparé par la JICA et les résultats sont par suite soumis au conseil des ministres pour approbation.

Quatrièmement, le projet, une fois approuvé par le conseil des ministres, devient officiel par l'Échange de Notes (ci-après désignée « E/N ») signé par le Gouvernement du Japon et le gouvernement du pays bénéficiaire.

Finalement, l'exécution du projet est assurée par le gouvernement du pays bénéficiaire. Pour le bon déroulement du projet, la JICA assiste le pays bénéficiaire conformément aux « Directives de l'approvisionnement » en matière de recommandation de consultant, appel d'offres, conclusion de contrats, et autres opérations nécessaires.

### 2. Statut de l'Étude

#### 1) Contenu de l'étude du concept de base

Le but de l'étude du concept de base (ci-après désignée « l'Étude ») effectuée par la JICA sur un projet demandé (ci-après « le Projet ») est de fournir un document de base nécessaire à l'évaluation du Projet par le Gouvernement du Japon. Le contenu de l'Étude est le suivant : a) Confirmer l'arrière-plan, les objectifs et les effets du Projet ainsi que les capacités de maintenance du pays bénéficiaires de l'exécution du Projet. b) Évaluer la pertinence du Projet à être exécuté sous le système de coopération financière non-remboursable aux points de vue technologique, social et économique. c) Confirmer les éléments convenus par les deux parties, relatifs au concept de base du Projet. d) Préparer un plan de base du Projet, et e) Estimer les coûts du Projet

Le contenu de la requête n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de l'aide financière non-remboursable. Le concept de base du Projet doit être confirmé par rapport au cadre d'aide financière non-remboursable du Japon.

Le gouvernement du Japon demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer son indépendance lors de l'exécution du

cah

DD



Projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme du pays bénéficiaire en charge de l'exécution du Projet. Par conséquent, l'exécution du Projet doit être confirmée par toutes les organisations concernées du pays bénéficiaire par la signature du Procès-verbal des Discussions.

## 2) Sélection de consultants

En vue de la bonne exécution du Projet, la JICA effectue une sélection parmi les consultants enregistrés auprès de la JICA après avoir procédé à un examen des propositions soumises par ces derniers. Le consultant sélectionné procède à l'étude du concept de base et élabore le rapport sur la base des références fournies par la JICA.

A l'étape de conclusion du contrat entre le consultant et le pays bénéficiaire après l'Échange de Notes, la JICA recommande le même consultant que celui qui a participé à l'étude du concept de base afin d'assurer une cohérence technique entre l'étude du concept de base et le plan détaillé.

## 3. Système de la coopération financière non-remboursable du Japon

### 1) Échange de Notes (E/N)

La coopération financière non-remboursable du Japon est accordée conformément aux Notes échangées entre les deux gouvernements, dans lesquelles sont confirmés les objectifs du projet, la période d'exécution, les conditions et le montant de la coopération financière, etc.

2) « La période de la coopération financière » signifie une année fiscale japonaise dans laquelle le Conseil des ministres donne l'approbation au projet. Dans cette année fiscale, toutes les procédures, telle que l'échange des Notes, la conclusion des contrats avec un ou des bureau(x) d'étude et un ou des entrepreneur(s) et le règlement final vis-à-vis de ces sociétés, doivent être achevés.

Toutefois, en cas de retard dans la livraison, l'installation ou la construction dû à des facteurs imprévus tels que le désastre naturel, la période de la coopération financière peut être prolongée pour une année fiscale au maximum sous condition d'un accord mutuel entre les deux gouvernements.

3) En principe, les produits et services (y compris le transport) japonais ou bien du pays bénéficiaire doivent être achetés dans le cadre de la coopération financière non-remboursable.

La coopération financière non-remboursable pourrait être utilisée pour l'achat des produits et services d'un pays tiers, si les deux gouvernements le jugent nécessaire.

Toutefois, les principaux contractants, c'est-à-dire, le consultant, l'entrepreneur ou l'entreprise d'approvisionnement, sont limités aux « nationaux japonais ». (Les termes « nationaux japonais » signifient personnes physiques de la nationalités japonaise ou personnes morales japonaises dirigées par les personnes physiques de nationalité japonaise.)

### 4) Nécessité de la « vérification »

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou l'autorité désignée par le gouvernement conclura des contrats en terme de yen japonais avec les nationaux japonais. Ces contrats seront vérifiés par le Gouvernement du Japon. Cette « vérification » est jugée nécessaire pour assumer la responsabilité d'explication devant les contribuables japonais.

### 5) Mesures qui doivent être prises par le gouvernement du pays bénéficiaire

a) acquérir le terrain nécessaire comme site(s) du projet et dégager, niveler et aménager ces terrains avant le commencement des travaux de construction,

b) fournir des installations, telles que systèmes d'alimentation en électricité et en eau et système d'assainissement, ainsi que les autres systèmes auxiliaires dans et autour des sites du projet,

ah

Da

- c) prendre en charge toutes les dépenses pour l'exécution rapide du déchargement et du dédouanement dans le port de débarquement du pays bénéficiaire ainsi que le transport intérieur des produits achetés dans le cadre de la coopération financière non-remboursable.
- d) exonérer les nationaux japonais des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres charges imposées dans le pays bénéficiaire, concernant la fourniture des produits et services effectuée en vertu des contrats vérifiés,
- e) accorder aux nationaux japonais dont les services pourraient être nécessaires à propos de la fourniture des produits et des services effectuée en vertu des contrats vérifiés, les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours dans le pays bénéficiaire afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches.

6) « Utilisation adéquate »

Le pays bénéficiaire est requis d'opérer et de maintenir de manière appropriée et effective les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de la coopération financière non-remboursable, ainsi que de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance aussi bien que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par la coopération financière non-remboursable.

7) « Réexportation »

Les produits achetés dans le cadre de la coopération financière non-remboursable ne doivent pas être réexportés du pays bénéficiaire.

8) Arrangement bancaire (B/A)

- a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou l'autorité désignée devra ouvrir un compte bancaire au nom du gouvernement du pays bénéficiaire dans une des banques japonaises (ci-après désignée « la Banque »). Le Gouvernement du Japon exécutera la coopération financière en effectuant des versements en yens japonais pour couvrir les obligations assumées par le gouvernement du pays bénéficiaire ou par l'autorité désignée en vertu des contrats vérifiés.
- b) Les versements seront effectués lorsque la demande de paiement aura été présentée par la banque au Gouvernement du Japon en vertu de l'autorisation de paiement (A/P) émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou l'autorité désignée.

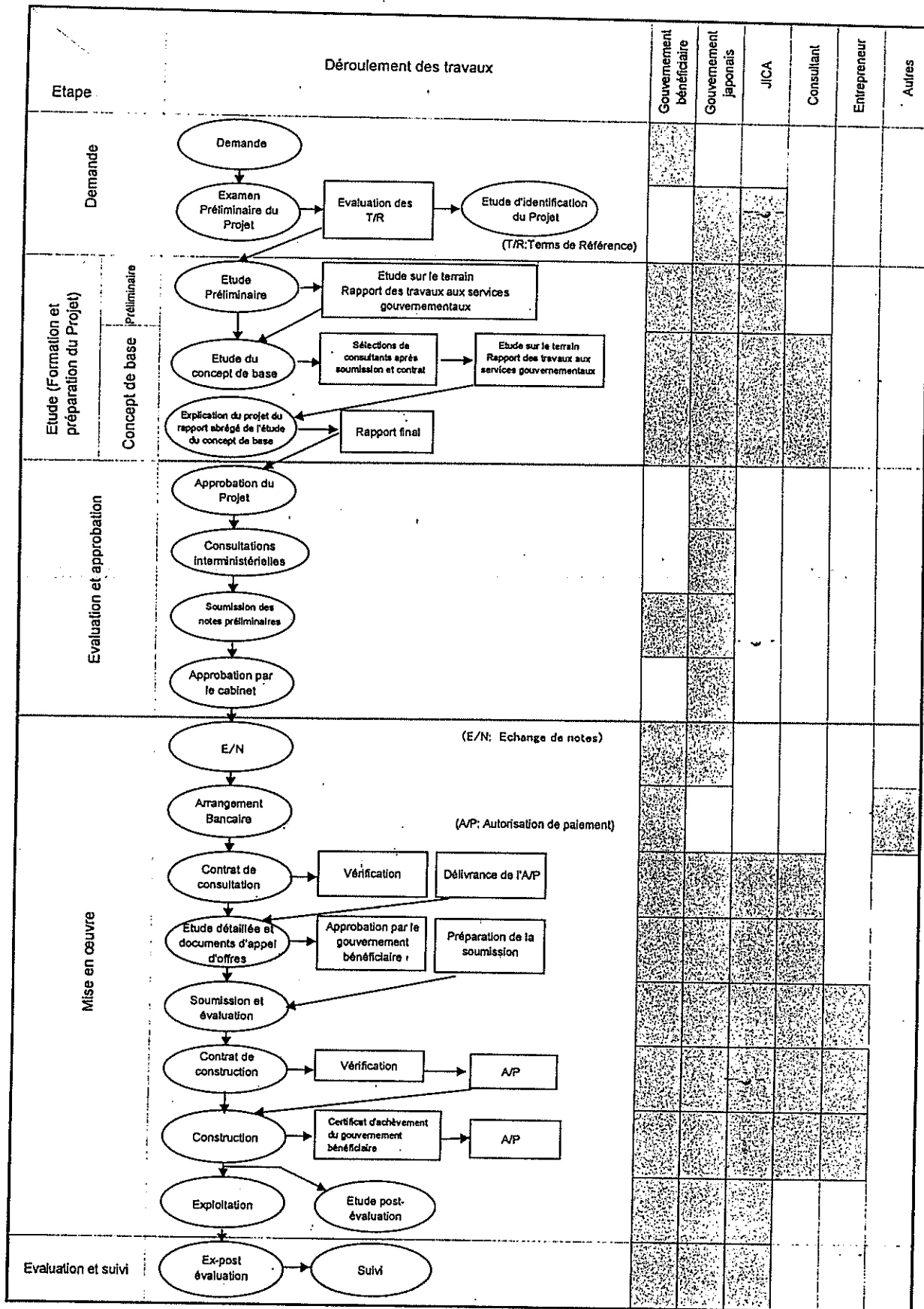
9) Autorisation de paiement (A/P)

Le gouvernement du pays bénéficiaire devra régler à la Banque une commission de notification d'une autorisation de paiement et les commissions de paiement.

ak

BB

# Schéma d'écoulement de la procédure de la coopération financière non-remboursable



ah

BCI

## Principaux travaux à exécuter par chaque gouvernement

N°	Éléments	Couvert par la partie japonaise	Couvert par la partie malienne
1	Acquérir le terrain		●
2	Dégager, niveler et remblayer le site si nécessaire		●
3	Construire portes et clôtures dans et autour du site		●
4	Construire l'aire de parking (dans le site, s'il y en a)	●	
5	Construire les pistes		
	1) dans le site	●	
	2) en dehors du site		●
6	Construire le bâtiment	●	
7	Fournir les installations pour la distribution en électricité, alimentation en eau, assainissement et d'autres installations secondaires		
	1) Électricité		
	a. ligne de distribution jusqu'au site		●
	b. branchement d'abonné et lignes intérieures dans le site	●	
	c. disjoncteur sur circuit principal et transformateur	●	
	2) Alimentation en eau		
	a. canalisation de distribution d'eau de ville jusqu'au site		●
	b. système de distribution dans le site (réservoirs de réception et surélevé)	●	
	3) Drainage d'eau		
	a. canalisation de drainage public jusqu'au site (eaux de pluie et autres)		●
	b. système de drainage dans le site (eaux w.c. déchets ordinaires, eaux de pluie et autres)	●	
	4) Système de téléphone		
	a. ligne principale de téléphone jusqu'au répartiteur principal (MDF) pour le bâtiment		●
	b. répartiteur principal et l'extension après le répartiteur	●	
	5) Mobilier et équipement		
	a. mobilier général		●
	b. équipement du projet (tables, chaises, etc.)	●	
8	Régler les commissions suivantes pour la banque japonaise sur les services bancaires basés sur l'A/B (Arrangement bancaire)		
	1) commission de notification de A/P (Autorisation de paiement)		●
	2) commission de paiement		●
9	Assurer le déchargement et dédouanement au port de débarquement dans le pays bénéficiaire (Mali)		
	1) transport maritime ou aérien des produits du Japon au pays bénéficiaire	●	
	2) exonération des taxes et dédouanement des produits au port de débarquement		●
	3) transport à l'intérieur du pays du port de débarquement aux sites du projet	(●)	(●)
10	Accorder aux nationaux japonais dont les services seront nécessaires à propos de la fourniture des produits et des services effectuée en vertu des contrats vérifiés les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours dans le pays bénéficiaires afin qu'ils puissent exécuter leur travail.		●
11	Exonérer les nationaux japonais des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres charges imposées dans le pays bénéficiaires, à l'égard de la fourniture des produits et service effectuée en vertu des contrats vérifiés.		●
12	Maintenir et utiliser adéquatement et efficacement les installations construites et équipements acquis par la coopération financière non-remboursable		●
13	Prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par la coopération financière non remboursable indispensable pour le transport et l'installation des équipements		●

ah

De

マリ共和国  
カティ市教員養成校建設計画  
基本設計調査  
協議議事録

マリ共和国（以下「マリ国」と称する）政府より提出された要請に基づいて、日本国政府は「マリ共和国 カティ市教員養成建設計画」（以下「プロジェクト」と称する）に関する基本設計調査を行うことを決定し、本調査の実施を独立行政法人国際協力機構（以下「JICA」と称する）に委託した。

JICAはマリ国へ無償資金協力部第二グループ教育・職業訓練チーム星野明彦を団長とする基本設計調査団（以下「調査団」と称する）を派遣し、2007年1月7日より2007年1月31日まで同国に滞在する予定である。

協議及び現地調査の結果、両者は付属書に記述された項目について確認した。

バマコ 2007年1月11日

---

星野 明彦  
団長  
基本設計調査団  
独立行政法人国際協力機構

---

---

ビントゥ・マイガ  
企画・統計局長  
国民教育省  
マリ共和国

---

## 付属書

### 1. プロジェクトの目的

プロジェクトの目的は、カティ市教員養成校(IFM)の施設建設および機材の整備を通じて、バマコ特別区、クリコロ州の新規有資格教員数を向上させることを目的とする。

### 2. 受入機関及び実施機関

- 2-1 本プロジェクトの責任機関は国民教育省である。
- 2-2 本プロジェクトの実施機関は国民教育省 企画・統計局(CPS)である。
- 2-3 国民教育省および企画・統計局の組織図は別紙1-1、1-2のとおり。

### 3. プロジェクトサイト

本プロジェクトの建設予定地はクリコロ州カティ市とし、同州よりカティ AE を通じて提供される。サイト地図は別紙2のとおり。

### 4. マリ国からの要請内容

#### 4-1 プロジェクトの養成対象

本プロジェクトは基礎教育第1サイクル・第2サイクルを対象とする。

#### 4-2 プロジェクトの規模

本プロジェクトの規模は基礎教育の教員養成のための施設の建設であり、収容人数は600名を想定する。(一般教室12教室、及び付帯施設)

#### 4-3 計画対象施設の選定

マリ国側はIFM標準設計に基づいて別紙3-1に記載された施設を最終的な要請として提示し、調査団はこれを確認した。調査団は日本へ帰国後、別紙4に示す選定基準に従い協力対象を選定し、基本設計を行う。従って、別紙3-1に示す施設が必ずしも最終的な協力対象を意味するものではないことを両者は確認した。

#### 4-4 計画対象機材の選定

マリ国側はIFM標準設計に基づいて別紙3-2に記載された機材を最終的な要請として提示した。調査団はこれらの機材をマリ滞在中の引き続き確認する事とし、日本へ帰国後、別紙4に示す選定基準に従い協力対象を選定し、基本設計を行う。

## 5. 日本の無償資金協力

- 5-1 マリ国側は、調査団が説明した別紙5に記載された日本の無償資金協力制度について十分に理解した。
- 5-2 マリ国側は、無償資金協力が実施される場合、プロジェクトの円滑な実施のために、別紙6に記載されたマリ国側が行うべき措置の必要性を理解し、これを確実に実施することを表明した。

## 6. 調査の予定

- 6-1 本調査団は、引き続き2007年1月29日まで調査を継続する。
- 6-2 JICAは基本設計概要書を作成したのち、基本設計概要説明調査団を2007年5月頃にマリ国に派遣することを説明し、マリ国側はこれを了解した。

## 7. その他関連事項

### 7-1 本調査の位置付け

本計画は上位計画である「教育開発10ヵ年プログラム(PRODEC)」によって定められた「毎年2,450名の新規有資格教員を輩出する」という目標を達成するために日本国政府に対し要請された。

### 7-2 プロジェクトサイトの土地確保

両者は敷地使用权はカティ教育アカデミーに移譲されている事を確認した。土地使用权はコンサルタント調査団に1月29日までに提出する。

### 7-3 予算措置

プロジェクトにおけるマリ国側負担事項に必要な経費について、マリ国側は確実に予算措置を行う旨、約束した。

### 7-4 教員並びに運営スタッフの配置

マリ国側はプロジェクト実施に必要な教員並びに運営スタッフを適切な時期に配置することで合意した。

### 7-5 維持管理費用

マリ国側は施設およびに機材の維持管理に必要な予算を配賦することを確認した。

### 7-6 建設委員会の活動

マリ国側はプロジェクト実施に向け、IFMカティ建設委員会の積極的な活動を約束した。

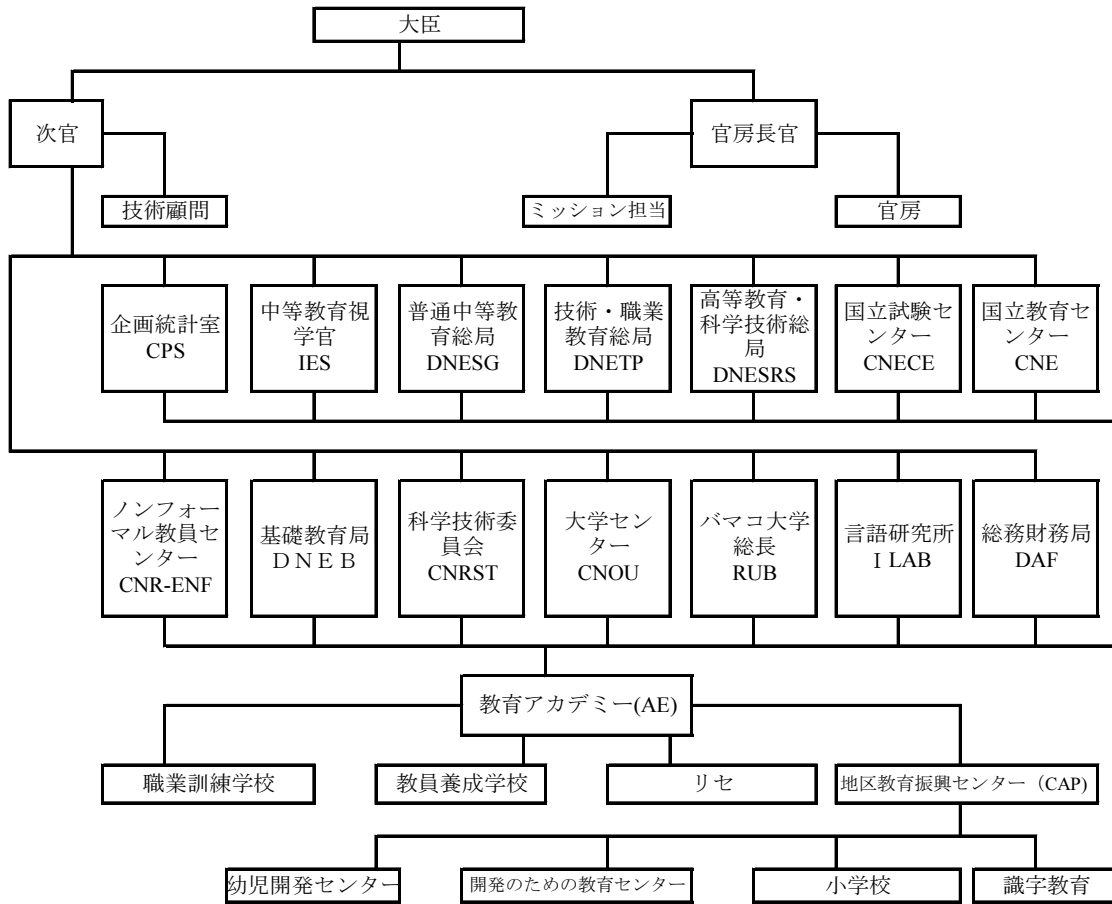
添付リスト

- 別紙 1-1 : 国民教育省組織図
- 別紙 1-2 : 企画統計局組織図
- 別紙 2 : I F Mカティ敷地図
- 別紙 3-1 : 要請施設リスト
- 別紙 3-2 : 要請機材リスト
- 別紙 4 : 施設・機材選定基準
- 別紙 5 : 無償資金協力制度
- 別紙 6 : 両国政府によってとられる主な措置

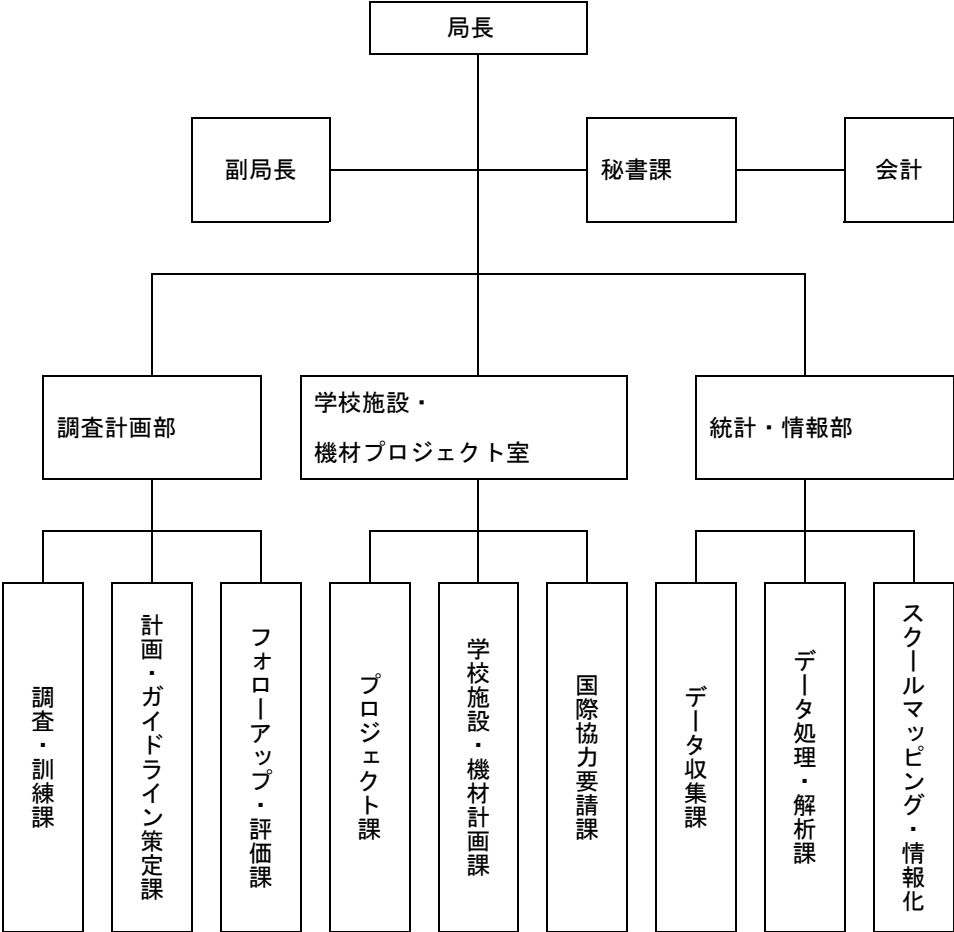
以上



□ 国民教育省 組織図



□企画・統計局 組織図

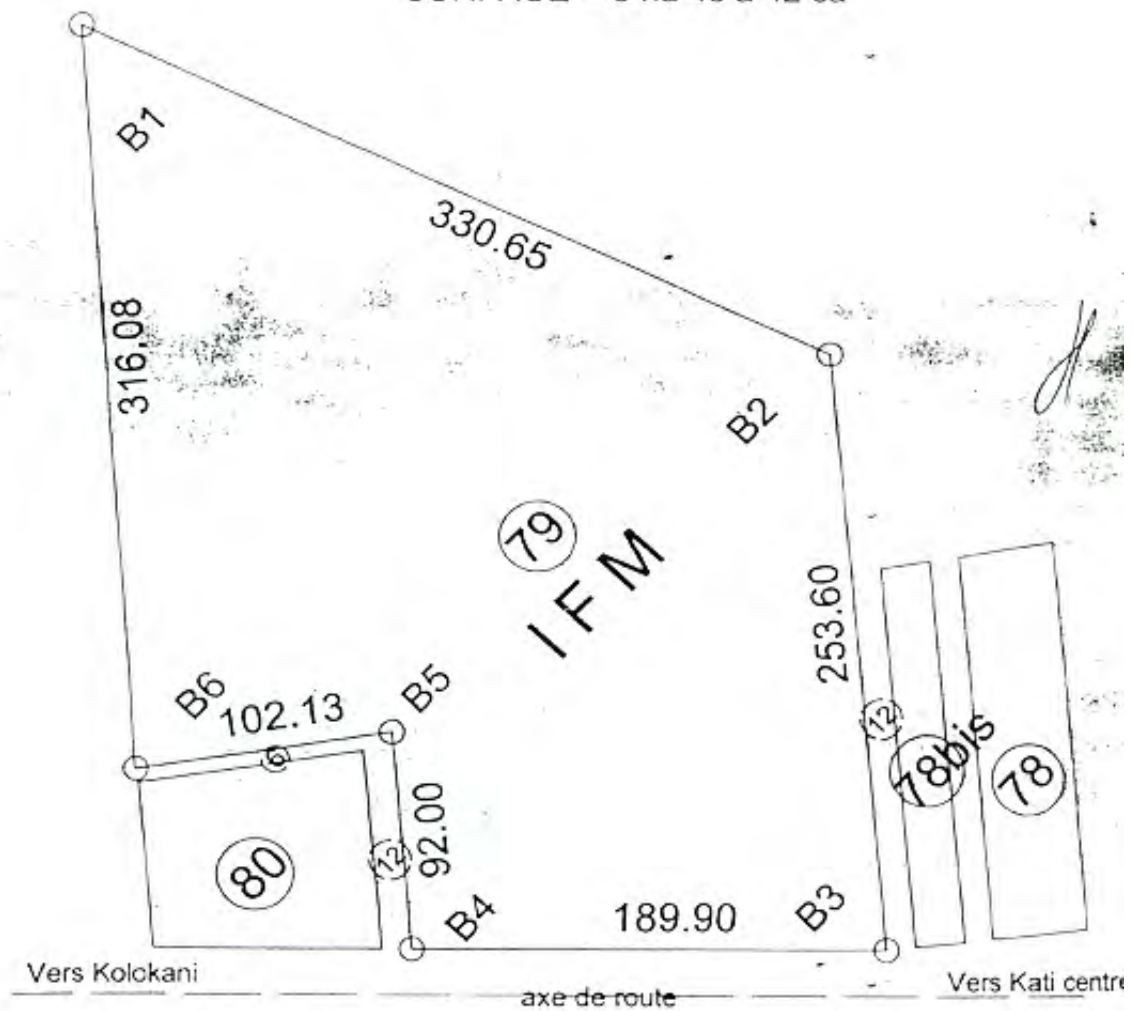


I F Mカティ敷地図

I F Mカティ敷地境界図  
カティ市ファラダ地区  
土地面積：8ha48a42ca



Plan de délimitation de l'Institut  
de Formation des Maitres  
(IFM) Sise à Kati Farada  
SURFACE = 8 ha 48 a 42 ca



Echelle: 1/2500

## 要請施設リスト

	施設	仕様	重要度
1	教育用施設	普通教室（12教室）	A
		資料室	B
		理数系及び技術系教育用特別教室	A
		教材作成アトリエ	A
		図書室	A
		倉庫	A
		学生ラウンジ	B
		コンピューター室	A
		教員トイレ及び生徒用トイレ	A
2	管理部門用施設	校長室	A
		教務主任室	A
		秘書室	A
		学監室	A
		経理室	A
		職員室	A
		特別教員室	B
		保健室（診療室）	A
3	教員住宅	校長用住宅	A
		教務主任用住宅	A
		学監用住宅	A
		経理用住宅	A
		門衛住宅	A
4	学生寮	学生寮（300人収容）	A
5	食堂	食堂	A

## I F M カティの要請機材リスト案

番号	機材名
1	学生用机椅子
2	鋼製机
3	壁掛け式ボード(黒板)
4	ボード
5	鋼製棚
6	事務机
7	ハイデッキチェア(背もたれ椅子)
8	ローデッキチェア(背もたれ椅子)
9	椅子
10	教員用机
11	木製本棚
12	本棚
13	コンピューター及び付属品
14	コピー機
15	多孔式製本器
16	オーバーヘッドプロジェクター
17	テレビ
18	ビデオデッキ
19	スライド映写機
20	ファックス機
21	発電機
22	鋼製二段ベット及びマットレス
23	マットカバー
24	救急セット、保健室及びアトリエ
25	スクリーン
26	フリップボード
27	実験機材(物理化学用・自然科学用)
28	基礎教育機材(理科用掛図、世界地図)
29	基礎教育教材(容量測定器具)
30	洗濯セット
31	キッチンセット
32	スポーツ機材
33	衛生設備器具(手洗い・鏡・トイレ・シャワー及び備品)
34	電気設備(配線・コンセント・盤・照明器具・エアコン・天井扇および備品)
35	電話設備(配線・コンセント・ターミナル及び備品)
36	防火設備(消火器・消火栓)
37	コンピューターソフト(Word,Excel,Acces,PowerPoint,Outlook, Publisher, Photoshop)
38	インターネット設備

## 施設・機材選定基準

1. 以下の項目に従い要請施設・機材の絞込みを行うこととする。

- (1) IFM カリキュラム・基礎教育カリキュラム上で位置づけられている等、教員養成に不可欠であり、他の施設・機材により代替が難しいもの
- (2) 他の教員養成校に導入され、その有効性が確認された施設・機材
- (3) 維持管理費用が高価でなく、かつ簡易に使用できる施設・機材

2. 以下の施設・機材は IFM 標準とされていても、日本の無償資金協力における支援はできない。

- (1) 教員養成及び教員養成校の運営管理以外の用途で使用されるもの
- (2) 使用目的が明確でないもの、あるいは他の施設・機材で代替可能なもの
- (3) マリ国内でメンテナンスに係る資機材の調達が困難なもの
- (4) 維持管理に特殊な技術が必要なもの・維持管理費用が高価なもの
- (5) リネン等の消耗品

## 無償資金協力制度

無償資金協力とは被援助国に返済義務を課さないで資金を供与する援助で、被援助国が自国の経済・社会の発展のために役立つ施設、資機材及び役務（技術あるいは輸送等）を調達するのに必要な資金を、我が国の関係法令に従って以下のような原則により贈与するものである。日本国政府が資材・機材、設備等を直接に調達して現物供与する形態はとっていない。

### 1. 無償資金協力実施の手順

我が国の無償資金協力は次のような手順により行われる。

第一段階である「要請」は被援助国から提出された要請書を基に日本国政府（外務省）は無償資金協力としての妥当性を検討する中で、案件としてのプライオリティが高いことが確認された場合には、JICAに対して調査実施の通知を行う。

第二段階である調査（基本設計調査）はJICAが実施するが、JICAは原則としてこの調査を我が国のコンサルタントとの契約によって行う。

第三段階の審査と承認は第二段階でJICAが作成した基本設計報告書を基に日本政府がそのプロジェクトが無償資金協力事業として適当であるかを審査した上、閣議請議を行う。

閣議によって承認されたプロジェクトは第四段階で両国政府による交換公文（E/N）の署名によって正式決定に至り、無償資金協力が実行に移される。

無償資金協力の実施は被援助国政府によって行われる。無償資金協力の円滑な実施のため JICAはコンサルタントの推薦、入札・契約手続き等について「無償資金協力ガイドライン」に沿って被援助国政府を支援する。

### 2. 調査の位置づけ

#### 1) 調査の内容

JICAが被援助国から提出された要請書に基づき実施する基本設計調査の目的は、日本国政府が無償資金協力の審査を行う際に必要な基礎的資料（判断材料）を提供することであり、その内容は、要請の背景、目的、効果並びに実施に必要な維持管理能力等を調査し、その妥当性を技術面と社会・経済面で検証を行い、被援助国政府と協議の上、計画の基本構想を双方で確認し、併せて基本設計と概算事業費の積算等を行うものである。なお、当然のこととして、要請された内容

が全てそのまま協力の対象となるのではなく、我が国の無償資金協力のスキーム等を勘案し、基本構想が確認される。

また、無償資金協力として実施するに当たって、我が国は被援助国側の自助努力を求める立場から被援助国にも必要な措置を求めており、この措置が実施を担当する機関以外の所管事項である場合であってもその実施の担保を求めるものであり、最終的には先方政府の関係する機関全てとの確認をミニッツにより行う。

## 2) コンサルタントの選定

調査の実施に際してJICAは登録業者の中からプロポーザル方式によりコンサルタントを選定する。選定されたコンサルタントはJICAの指示に基づいて基本設計調査を行い報告書を作成する。

なお、無償資金協力の実施がE/Nにより決定された後のコンサルタントの契約については、技術的一貫性を保つ必要性があるため、JICAは当該コンサルタントを被援助国政府に推薦する。

## 3. 無償資金協力のスキーム

### 1) 交換公文の署名

無償資金協力の実施に当たってはE/Nによる政府間の合意・署名が必要である。E/Nでは当該プロジェクトに係る目的、供与期限、実施条件、供与限度額等が確認される。

### 2) 「供与期限」は我が国の閣議決定の行われた会計年度内とする。この間、E/Nの署名からコンサルタント及びコントラクター等との契約を経て、最終的な支払いを含めて全てを終了しなくてはならない。

但し、自然災害等止むを得ない事情により搬入、据付、工事等が遅延した場合には両国間の協議により一年間（一会計年度）の延長が可能である。

### 3) 生産物及び役務の調達

無償資金協力の資金は原則として日本国又は被援助国の生産物ならびに日本国民又は被援助国民の役務を購入するために、適正に、かつ専ら使用される。ここでいう「日本国民」という語は日本国の自然人又はその支配する日本国の法人を意味する。

なお、無償資金協力の資金は両国政府が必要と認める場合には第三国（日本国又は当該国以外）の生産物の購入又は役務の購入にも使用することが可能である。

但し、無償資金協力を実施するに当たって必要とするプライムコントラクター、即ち、コンサルタント、施工業者及び調達業者は「日本国民」（日本人又は日本法人）に限定される。

### 4) 「認証」の必要性

当該国政府（又は政府が指定する当局）が行う「日本国民」との契約は「円貨建」で締結され、かつ、日本国政府による「認証」を必要とする。「認証」は贈与財源が日本国民の税金であることによる。



5) 被援助国に求められる措置

無償資金協力が実施されるに際して当該国政府は以下のような措置等が求められる。

- ① 施設案件の実施に当たっては、施設建設を開始する前に必要な土地を確保し、整地を行うこと。
- ② 用地までの配電、給水、排水、その他の付随的な設備の整備等を行うこと。
- ③ 機材案件の実施に当たっては、機材調達の前に必要な建物等を確保すること。
- ④ 無償資金協力に基づいて購入される生産物の港における陸揚げ、通関及び国内輸送に必要な費用を確保し、手続きを速やかに実施すること。
- ⑤ 認証された契約に基づき調達される生産物及び役務に関し、当該国において日本国民に課せられる関税、内国税及びその他の財政過徴金を免除すること。
- ⑥ 認証された契約に基づく生産物及び役務の供与に関連する業務を遂行するため、日本国民に対して入国及び滞在に必要な便宜を与えること。

6) 「適正使用」

無償資金協力により建設される施設及び購入される機材が、当該計画の実施のために適正かつ効果的に維持され、使用されること並びにそのために必要な要員等の確保を行うこと。

また、無償資金協力によって負担される経費を除き計画の実施のために必要な維持・管理費全ての経費を負担すること。

7) 「再輸出」

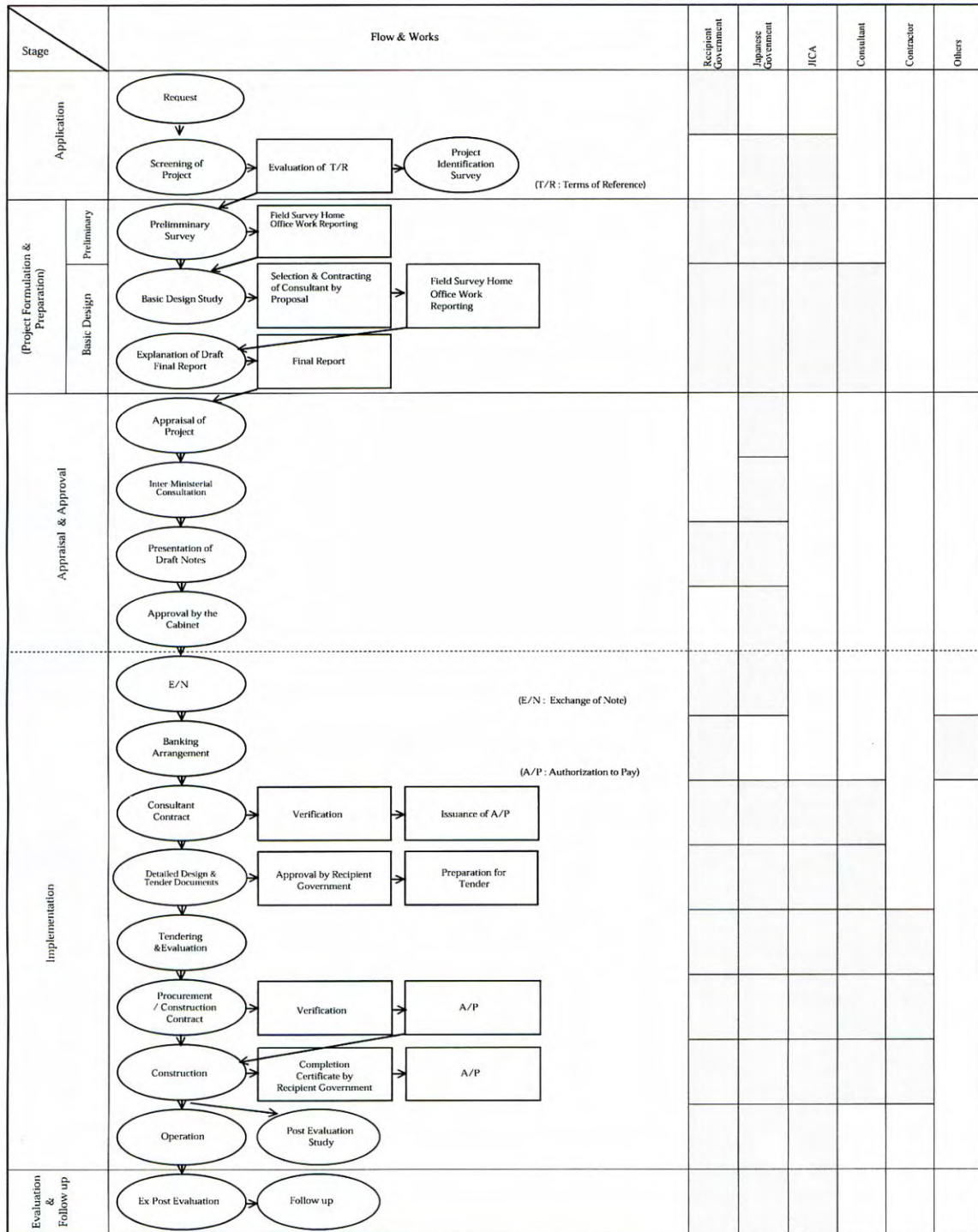
無償資金協力により購入される生産物は当該国より再輸出されてはならない。

8) 銀行取極

- a) 当該国政府又は「指定された当局」は日本国内の銀行に当該国政府名義の口座を開設する必要がある。日本国政府は認証された契約に基づいて当該国政府若しくは指定された当局が負う債務の弁済に充てるための資金を右勘定に「日本円」で支払うことにより無償資金協力を実施する。
- b) 日本政府による支払いは当該国政府又は指定された当局が発行する「支払授權書」に基づいて「銀行」が支払請求書を日本国政府に提出した時に行われる。

9) 支払い授權書

当該国政府は、銀行取極を締結した銀行に対し、支払授權書の通知手数料及び支払い手数料を負担しなければならない。



## 両国政府によってとられる主な措置

No.	Items	To be covered by Grant Aid	To be covered by Recipient Side
1	To secure land		●
2	To clear, level and reclaim the site when needed		●
3	To construct gates and fences in and around the site		●
4	To construct the parking lot	●	
5	To construct roads		
	1) Within the site	●	
	2) Outside the site		●
6	To construct the building	●	
7	To provide facilities for the distribution of electricity, water supply, drainage and other incidental facilities		
	1) Electricity		
	a. The distributing line to the site		●
	b. The drop wiring and internal wiring within the site	●	
	c. The main circuit breaker and transformer	●	
	2) Water Supply		
	a. The city water distribution main to the site		●
	b. The supply system within the site (receiving and elevated tanks)	●	
	3) Drainage		
	a. The city drainage main (for storm sewer and others to the site)		●
	b. The drainage system (for toilet sewer, ordinary waste, storm drainage and others) within the site	●	
	4) Gas Supply		
	a. The city gas main to the site		●
	b. The gas supply system within the site	●	
	5) Telephone System		
	a. The telephone trunk line to the main distribution frame/panel (MDF) of the building		●
	b. The MDF and the extension after the frame/panel	●	
	6) Furniture and Equipment		
	a. General furniture		●
	b. Project equipment	●	
8	To bear the following commissions to the Japanese bank for banking services based upon the B/A		
	1) Advising commission of A/P		●
	2) Payment commission		●
9	To ensure unloading and customs clearance at port of disembarkation in recipient country		
	1) Marine (Air) transportation of the products from Japan the recipient	●	
	2) Tax exemption and custom clearance of the products at the port of disembarkation		●
	3) Internal transportation from the port of disembarkation to the project site	(●)	(●)
10	To accord Japanese nationals, whose service may be required in connection with the supply of the products and the services under the verified contract, such facilities as may be necessary for their entry into the recipient country and stay therein for the performance of their work		●
11	To exempt Japanese nationals from customs duties, internal taxes and other fiscal levies which may be imposed in the recipient country with respect to the supply of the products and services under the verified contracts		●
12	To maintain and use properly and effectively the facilities contracted and equipment provided under the Grant		●
13	To bear all the expenses, other than those to be borne by the Grant, necessary for construction of the facilities as well as for the transportation and installation of the equipment		●

(B/A : Banking Arrangement, A/P : Authorization to pay)

## 4 - 2 基本設計概要説明調査時討議議事録 (M/D)



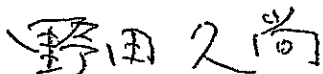
**PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS SUR  
LA MISSION D'EXPLICATION DU RAPPORT ABREGE DE  
L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE  
POUR  
LE PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT  
D'UN INSTITUT DE FORMATION DE MAITRES A KATI  
EN REPUBLIQUE DU MALI**

L'Agence japonaise de coopération internationale (désignée ci-après "la JICA") a délégué en République du Mali (ci-après désignée "le Mali") une Mission d'étude du concept de base pour le Projet de construction et équipement d'un Institut de Formation de Maîtres à Kati (ci-après désigné "le Projet") en janvier 2007. A l'issue des discussions avec les responsables concernés du gouvernement du Mali, d'une étude de terrain et de l'analyse au Japon, un projet de rapport abrégé de l'étude du concept de base a été établi.

La JICA a délégué du 16 au 24 mai 2007 une mission d'explication du rapport abrégé de l'étude du concept de base (ci-après désignée "la Mission") conduite par M. NODA Hisanao, Chef du bureau, Bureau de la JICA au Sénégal, pour expliquer ledit rapport ainsi que pour discuter avec la partie malienne.

Au cours des discussions, les deux parties ont confirmé les points principaux indiqués en appendice.

Fait à Bamako, le 23 mai 2007



---

M. NODA Hisanao  
Chef de mission  
Mission de l'Etude du concept de base  
Agence japonaise de coopération internationale  
(JICA)



---

Mme MAIGA Bintou  
Directrice Générale  
Cellule de Planification et de Statistique  
Ministère de l'Education Nationale  
République du Mali

## APPENDICE

### 1. Contenu du Rapport abrégé (projet) de l'Etude du concept de base

La partie malienne a donné son accord de principe au contenu du rapport abrégé de l'Etude du concept de base expliqué par la Mission, et l'a accepté.

### 2. Système de la Coopération financière non-remboursable du Japon

La partie malienne a confirmé de nouveau le système de la Coopération financière non-remboursable du Japon ainsi que les dispositions à prendre par la partie malienne, stipulés en Annexes 5 et 6 du procès-verbal des discussions signé le 11 janvier 2007 et également expliqué par la Mission.

### 3. Calendrier provisoire de l'Etude

La JICA établira le rapport final sur la base des résultats des discussions relatives au rapport abrégé de l'étude du concept de base, et le fera parvenir à la partie malienne avant août 2007.

### 4. D'autres points discutés

#### 4-1 Installations et équipements faisant l'objet du Projet

Au cas où le gouvernement du Japon déciderait définitivement l'exécution du présent Projet, les installations et équipements indiqués en **Annexe-1** feront l'objet du Projet.

#### 4-2 Coût estimé du Projet

Le coût estimé du Projet est provisoire, et le gouvernement du Japon l'examinera plus profondément pour approbation de l'exécution de ce Projet dans le cadre de la coopération financière non remboursable du Japon.

#### 4-3 Principales dispositions à prendre par la partie malienne

La Mission a expliqué les dispositions à prendre par la partie malienne ainsi que son calendrier d'exécution, comme mentionnés en **Annexe-2**, lorsque ce Projet sera exécuté. La partie malienne a compris cette explication, et s'est engagée à inscrire dans le budget national exercice 2008 les coûts des travaux à exécuter avant le démarrage de la construction, et dans le budget national exercice 2009 les coûts des travaux à exécuter avant l'ouverture de l'établissement.

#### 4-4 Système de gestion et de maintenance des installations faisant l'objet du Projet

AA

AV

La partie japonaise a rappelé la nécessité d'assurer la mise en place des personnels et la dotation budgétaire relatifs à la gestion et la maintenance des installations faisant l'objet du Projet. Par la suite, la partie malienne a exprimé qu'elle établira la même organisation que celle des IFM existants, ce qui est institué par le décret n°00-600/P-RM du 4 décembre 2000, et que la partie malienne assurera le budget nécessaire pour la gestion et la maintenance des installations. La Mission l'a compris, et a demandé à la partie malienne l'exécution sans retard de ces tâches.

**Annexe-1** : Liste des installations et équipements faisant l'objet du Projet

**Annexe-2** : Dispositions à prendre en charge par la partie malienne

*Abu*

*AB*

## INSTALLATIONS FAISANT L'OBJET DU PROJET

Installation	Désignation et nombre de blocs	Désignation et nombre de pièces
Locaux de formation	Bloc de salles de classe x 4	Bloc de salles de classe : 3 salles de classe ordinaires
	Bloc laboratoire x 1	Bloc laboratoire : 2 laboratoires, 2 salle de préparation
	Bloc bibliothèque x 1	Bloc bibliothèque : salle de lecture, bibliothèque, salle informatique, salle d'attente, infirmerie, salle de repos, magasin, 2 toilettes
	Bloc sanitaire x 2	Type A-1 (4 cabines pour garçons, 4 cabines pour filles) x 2 blocs
Locaux d'administration	Bloc administratif x 1	Bloc administratif : bureau du directeur, bureau du directeur des études, secrétariat, salle de documentation, atelier de confection de matériel didactique, salle des professeurs, magasin de matériels pédagogiques, bureau du surveillant général, bureau de l'économiste, 2 toilettes pour professeurs
Locaux d'habitation	Logement du Directeur	Salle de séjour/manger, 4 chambres, cuisine, 2 toilettes
	Logement du directeur des études	Salle de séjour/manger, 3 chambres, cuisine, 2 toilettes
	Logement du surveillant général	Salle de séjour/manger, 3 chambres, cuisine, 2 toilettes
	Logement de l'économiste	Salle de séjour/manger, 3 chambres, cuisine, 2 toilettes
	Logement du gardien	Salle de séjour/manger, 2 chambres, cuisine, 2 toilettes
	Dortoir : type A x 2 blocs	Dortoir type A : 4 chambres
	Dortoir : type B x 4 blocs	Dortoir type B : 3 chambres, salle de douche
	Dortoir : type C x 1 bloc	Dortoir type C : 3 chambres
	Dortoir type D x 1 bloc	Dortoir type D : 3 chambres, 1 chambre de surveillant
	Bloc du Hall polyvalent x 1 bloc	Bloc du hall polyvalent : hall polyvalent (réfectoire, foyer, salle de conférence), office de préparation, stockage alimentaire, magasin, cuisine)
	Toilettes x 3 blocs	Type A2 : (2 cabines pour garçons, 2 cabines pour filles) x 1 bloc Type B 1 bloc à 8 cabines pour garçons, 1 bloc à 8 cabines pour filles
	Local technique x 1 bloc	Local électrogène, local électrique, local pompe, réservoir d'eau

AK

D4



## MOBILIERS ET MATERIELS FAISANT L'OBJET DU PROJET

Bâtiments des salles de classe	salles de classe	Chaises-bureaux pour élève(300)bureaux en fer pour professeur(12) chaises pour professeur(12), tableaux blancs (12)
Bâtiments des laboratoires	laboratoires	tabourets (52)
	salles de préparations	tables de travail(2)chaises (2),commodes en fer (6)
Bibliothèque	salle de lecture	chaises empilables(52), chaise (1),chaises pliantes (4) tables de lecture (8),étagères (20),portes magazines (2),chariot (1),commode en bois (1)
	réserve	étagères(10)
	salle informatique	bureaux d'ordinateurs(20), chaises (22), tables de travail (2)
	infirmierie	chaise (1) tabourets (2),chariot inoxydable (1),table d'examen (1) commodes en fer (2),paravent (1)
	salle de repos	lits simples(3)
	salle d'attente	banco (3)
Hall polyvalent	hall polyvalent	chaises empilables(100)tables multi usage(50)
	Magasin	chaises empilables(100)
Bâtiments administratifs	bureau du directeur	bureau de travail(1),fauteuil du ministre (1),chaises pliantes (4),commode en bois (1)
	secrétariat	bureau de travail(1)chaise (1),chaises pliantes (4),commode en bois (1)
	bureau du directeur des études	bureau de travail(1),fauteuil de demi ministre (1) chaises pliantes (4) commode en bois (1)
	Atelier de confection du matériel pédagogique	tables de travail (2),tabourets (8)
	magasin	commode en fer (2)
	salle des professeurs	bureaux en fer(12)chaises (24) armoires (2) commode en fer (1) tableau blanc (1)
	bureau du surveillant général	bureau de travail(1),fauteuil de demi ministre(1) ,chaises pliantes (2),commode en bois (1)
	bureau économe	bureau de travail(1),fauteuil de demi ministre (1) ,chaises pliantes (2),tabouret (1)
	Salle de documentation	Etagères (20)
	Dortoirs	dortoirs
chambre de Surveillant		bureau de travail(1)chaise (1),lit simple (1)

ak

178  
BVI

## EQUIPEMENTS FAISANT L'OBJET DU PROJET

Numéro	Nom de l'équipement	Qté
Equipement du laboratoire pour SNPC		
N1	Loupe (Petite)	5
N2	Loupe (Grande)	5
N3	Cuves à dissection	5
N4	Trousses à dissection	5
N5	Modèle d'un Torse humain	1
N6	Modèle d'une Squelette humaine	1
N7	Encéphale démontable	1
N8	Microscope optique	5
N9	Lames porte objets	1
N10	Lamelles couvre objets	1
N11	Coffrets pour lames	1
N12	Echantillons de roches	1
N13	Logiciel didactique (CD-rom)	1
Equipement du laboratoire pour MPC		
M1	Dispositif pour étude de la poussée d'Archimède	5
M2	Manoscope à eau	5
M3	Vases communicants	5
M4	Cloche à vide	5
M5	Densimètre	5
M6	Anneau de S'Gravesande	5
M7	Balance Roberval	5
M8	Masses marquées en laiton	5
M9	Boîte de masses à crochets	5
M10	Dynamomètre linéaire (5N)	5
M11	Dynamomètre linéaire (10N)	5
M12	Poulie sur Chape de démonstration	1
M14	Appareil pour l'étude de la dilatation linéaire (Pyromètre)	1
M16	Thermomètre de démonstration	5
M17	Thermomètres à liquide rouge	5
M18	Ensemble électrostatique	5
M19	Boussole	5
M20	Rhéostats	5
M21	Centrifugeuses à main	5
M23	Oscilloscope	5
M24	Pressiomètre	1
M25	Multimètre	5

ak

BY

M26	Coffret émetteur et récepteur radio	5
M27	Générateur de fonctions	5
M28	Ensemble modèles moléculaires	5
M29	Tableau périodique illustré	1
M30	PH mètre	5
Matériel Didactique de Base pour les Généralistes		
G1	Série de mesures de capacité	7
G2	Globe Terrestre	7
G3	Carte Géographique du Mali (Relief)	1
G4	Carte d'Afrique (Politique et Physique)	1
G5	Carte du Monde, Planisphère(Politique et Physique)	1
G6	Planches de sciences naturelles	1
G7	Niveau d'eau	7
G8	Boussole	7
G9	Thermomètre mural	7
G10	Chaîne d'arpentaire	7
G11	Balance	7
G12	Série de mesure de poids	7
Equipement Informatique		
C1	Jeu d'Ordinateur Desktop pour l'administration et l'enseignement	5
C2	Onduleur (Petite)	5
C3	Imprimante	5
C4	Equipement de connexion pour un réseau LAN avec fil.	1
C11	Jeu d'Ordinateur Desktop pour entraînement et travail personnel(dans la salle informatique)	20
C12	Jeu d'Ordinateur Desktop pour la bibliothèque	1
C13	Serveur et équipement de connexion pour réseau LAN sans fil.	1
C14	Onduleur (Petite)	1
C15	Onduleur (Grande)	1
C16	Imprimante	2
C17	Scanner	1
Equipement d'audio-visuel		
AV1	Ensemble de Projecteur multimédia	3
Equipement d'Imprimante		
P1	Photocopieur numérique	2
P2	Photocopieur numérique (pour Atelier de Confection)	1
P3	Machine a reliure gabarit	2

92

93

**DISPOSITION A PRENDRE EN CHARGE PAR LA PARTIE MALIENNE**

<b>Travaux à achever par la partie malienne avant le commencement des travaux de la partie japonaise</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Travaux de démolition des bâtiments existants</li><li>- Nivellement et terrassement du terrain</li></ul>
<b>Travaux à achever par la partie malienne avant l'ouverture de l'IFM de Kati</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Travaux d'installation/raccordement des infrastructures</li><li>- Travaux de clôture du site ainsi que ceux de mur de séparation des logements</li><li>- Travaux d'aménagement de l'accès intérieur dans le site</li><li>- Travaux d'aménagement du terrain de basket-ball</li><li>- Travaux d'aménagement du terrain de football</li><li>- Travaux d'aménagement des postes de gardien</li><li>- Installation du groupe électrogène</li></ul>



マリ共和国  
カティ市教員養成校建設計画  
基本設計概要説明調査  
協議議事録

独立行政法人国際協力機構（以下「JICA」と記す）は「カティ市教員養成校建設計画」（以下「プロジェクト」と記す）に関する基本設計調査団を2007年1月にマリ共和国（以下マリと記す）へ派遣し、協議やサイト調査そして日本での調査結果の技術的審査を経て、基本設計概要書（案）を作成した。

JICAは基本設計概要書（案）の内容をマリ側に説明し、またその内容に関する意見を聴取するため、JICAセネガル事務所次長野田久尚を団長とする基本設計概要説明調査団（以下「調査団」と記す）を2007年5月16日から2007年5月24日までの間派遣した。

協議の結果、双方は附属書に記述された主要事項を確認した。

バマコ 2007年5月23日

---

野田 久尚  
団長  
基本設計調査団  
独立行政法人国際協力機構

---

ビントウ・マイガ  
企画・統計局長  
国民教育省  
マリ共和国

## 付属書

### 1. 基本設計概要書（案）の内容

マリ政府は調査団によって説明された基本設計概要書の内容に関して原則合意し、これを受け入れた。

### 2. 日本の無償資金協力制度

マリ側は2007年1月11日に双方が署名した協議議事録の別添5、別添6に記述され、かつ調査団によっても説明がなされた日本の無償資金協力制度及びマリ側が行うべき事項について再度確認した。

### 3. 調査のスケジュール

JICAは本協議結果に基づいて最終報告書を完成させ、マリ側に2007年8月までに提出する予定である。

### 4. その他協議事項

#### 4-1 プロジェクトの計画対象施設・機材

日本政府が本プロジェクトの実施を最終的に決定した場合、プロジェクトの協力対象となると計画対象施設・機材は別紙1のとおりである。

#### 4-2 概算事業費

概算事業費は暫定的なものであり、無償資金協力の承認のため日本政府により更に検討される。

#### 4-3 マリ側が実施する主要負担事項

調査団は、本計画が実施に移された場合にマリ側が負担すべき事項およびその実施スケジュールについて別添2のとおり説明を行った。マリ側はこの説明を理解し、建設前に実施する事項については2008年度予算として計上し、開校までに実施する事項については2009年度予算として計上することを約束した。

#### 4-4 計画対象施設の運営維持管理体制

日本側は、本計画対象施設の運営維持管理に係る人員および予算確保の必要性について指摘した。これに対し、マリ側は、法律 no. 00-600/P-RM (2000年12月4日)に示す他 IFM と同等の組織体制を確立すること、および施設の運営維持管理に必要な予算を確保する旨説明した。調査団はこれを理解するとともに、これら事項の遅滞ない実施を要請した。

別添1 計画対象施設・機材リスト

別添2 マリ国側主要負担事項

以上

## 計画対象施設

施設名	棟名 棟数	室名 室数
教育施設	教室棟×4棟	教室棟：一般教室3室
	実験室棟×1棟	実験室棟：実験室2室、準備室2室
	図書館棟×1棟	図書館棟：読書室、書庫、コンピューター室、待合室、診察室、静養室、便所2室
	便所棟×2棟	タイプA-1（男子用4ブース、女子用4ブース）×2棟
学務用施設	管理棟×1棟	管理棟：校長室、教務主任室、秘書室、資料室、教材作成室、教員室、教材庫、学監室、会計室、教員用便所2室
生活施設	校長住居	リビングダイニング、寝室4室、台所、便所2室
	教務主任住居	リビングダイニング、寝室3室、台所、便所2室
	学監住居	リビングダイニング、寝室3室、台所、便所2室
	会計住居	リビングダイニング、寝室3室、台所、便所2室
	守衛住居	リビングダイニング、寝室2室、台所、便所2室
	学生寮-タイプA×2棟	学生寮-タイプA：寮室4室
	学生寮-タイプB×4棟	学生寮-タイプB：寮室3室、シャワー室
	学生寮-タイプC×1棟	学生寮-タイプC：寮室3室
	学生寮-タイプD×1棟	学生寮-タイプD：寮室3室、寮監室
	多目的ホール棟×1棟	多目的ホール棟：多目的ホール（食堂、談話室、講堂）、配膳室、食品庫、倉庫、厨房
	便所棟×3棟	タイプA-2（男子用2ブース、女子用2ブース）×1棟 タイプB 男子用・女子用、各々8ブース、各1棟
	機械室棟×1棟	発電機室、電気室、ポンプ室、受水槽

## 計画対象家具・備品

棟名	室名	名称 (数量)
教室棟	教室	生徒用一体型机・椅子、教師用鋼製机、 教師用椅子、フリップチャート
実験室棟	実験室	スツール
	準備室	事務用机、椅子、鋼製キャビネット
図書館棟	読書室	スタッキングチェア、椅子、パイプ椅子、 読書室用テーブル、本棚、マガジンラック、図書用ワゴン、 木製キャビネット
	書庫	本棚
	コンピューター室	コンピューター用机、椅子、作業テーブル
	診察室	椅子、スツール、ステンレスワゴン、診察台、 鋼製キャビネット、ついたて
	静養室	シングルベット
	待合	待合ベンチ
多目的ホール棟	多目的ホール	スタッキングチェア、多目的テーブル
	倉庫	スタッキングチェア
管理棟	校長室	事務用机、ハイバック背もたれ椅子、パイプ椅子、 木製キャビネット
	秘書室	事務用机、椅子、パイプ椅子、木製キャビネット
	教務主任室	事務用机、ローバック背もたれ椅子、パイプ椅子、 木製キャビネット
	教材作成室	作業テーブル、スツール
	教材庫	鋼製キャビネット
	教員室	教師用鋼製机、椅子、教員室用ロッカー、 フリップチャート、鋼製キャビネット
	学監室	事務用机、ローバック背もたれ椅子、パイプ椅子、 木製キャビネット
	会計室	事務用机、ローバック背もたれ椅子、パイプ椅子、スツール 木製キャビネット
学生寮	資料室	本棚
	寮室	2段ベット
	寮監室	事務用机、椅子、シングルベット



## 計画対象機材

機材番号	機材名
自然科学用実験機材 (SNPC)	
N1	ルーペ(小)
N2	ルーペ(大)
N3	解剖皿
N4	解剖セット
N5	人体胴体モデル
N6	人体骨格モデル
N7	脳モデル
N8	光学顕微鏡
N9	スライドガラス
N10	カバーガラス
N11	スライドガラスケース
N12	岩石標本
N13	CD 教材 (CD-rom)
物理化学用実験機材 (MPC)	
M1	アルキメデスの原理実験機
M2	ガラス管式圧力計
M3	連通管
M4	排気鐘
M5	密度比重計
M6	熱膨張実験機
M7	上皿天秤
M8	分銅セット
M9	おもりせつと(フック付)
M10	バネはかり(5N)
M11	バネはかり(10N)
M12	滑車演示セット
M14	熱伝導比較装置 (Pyromètre)
M16	デモンストレーション用温度計
M17	棒温度計
M18	静電気実験セット
M19	方位磁石セット
M20	すべり抵抗器
M21	遠心分離機
M23	オシロスコープ
M24	デジタル圧力計
M25	電流電圧計
M26	電気回路実習盤

M27	音波実験用発振・増幅器
M28	分子模型
M29	元素周期表
M30	PH メーター
基礎教材	
G1	容量測定器具
G2	地球儀
G3	壁掛け式地図(マリ)
G4	壁掛け式地図(アフリカ)
G5	壁掛け式地図(世界地図)
G6	理科用掛図
G7	水平儀
G8	方位磁石
G9	温度計
G10	測量チェーン
G11	上皿天秤
G12	分銅セット
コンピューター機材	
C1	学務用パーソナルコンピューターセット
C2	電圧安定器 (小)
C3	プリンター
C4	LAN 用接続機材
C11	研修・自習用パーソナルコンピューターセット
C12	図書室用パーソナルコンピューターセット
C13	LAN 用サーバー及び接続機材
C14	電圧安定器(小)
C15	電圧安定器(大)
C16	プリンター
C17	スキャナー
視聴覚機材	
AV1	ビデオプロジェクター機材一式
印刷・教材作成機材	
P1	モノクロコピー機
P2	モノクロコピー機 (教材作成室用)
P3	多孔型製本機

## マリ国側負担工事

日本国側工事着工前までに完了する必要があるマリ国側負担工事
既存建物撤去工事 整地
カティ市教員養成校開校までに完了する必要があるマリ国側負担工事
インフラストラクチャーの引き込み及びつなぎ込み工事 外周塀及び住居境塀工事 敷地内通路整備工事 バスケットコート整備工事 サッカーグラウンド整備工事 門衛所整備工事 自家発電機工事

## 5. 事業事前計画表（基本設計時）

1. 案件名
マリ共和国 カティ市教員養成校建設計画
2. 要請の背景（協力の必要性・位置付け）
<p>マリ国では、教育を重要な開発分野として位置付け、教育セクターの最上位計画として「教育開発 10 ヶ年プログラム（PRODEC:2001-2010）」及び「教育部門投資計画(PISE)」を策定し、教育へのアクセス向上、基礎教育における男女格差の是正と並行して教員の採用や能力向上などの取り組みを行っている。</p> <p>現在、マリ国基礎教育の就学率は上昇傾向にあるが、高い留年率など教育の質が問題となっている。その背景として、有資格教員（短期訓練を受けた者を除く）の不足が挙げられる。マリ国では、1990 年代に教員養成校（IFM: Institut de Formation des Maitres）が閉鎖・縮小されたため、需要に見合った数の教員を養成することが困難である時期が続いた。従って、有資格教員比率は約 39%(2005 年度)と非常に低い値を示している。このような状況のもと、PRODEC では教員養成校を増設し、毎年 2,450 名の新規教員を輩出することを目標として定めているが、新規で養成されている有資格教員は年間 1,376 名と PRODEC の目標を満たしておらず、今後さらなる教員養成校の拡充が必要不可欠である。</p> <p>特に本計画対象校の属するカティ学区は既存の教員養成校が無く、これまで他地域にて養成された教員を受け入れてきたが、他地域と比しても生徒数の増加率が高く(年間 3～5%)、新規教員養成校の必要性が高い地域である。</p> <p>このような状況を受け、マリ国政府は 2003 年 6 月、カティ市教員養成校建設に係る無償資金協力を我が国に対し要請した。同要請校は、クリコロ州に所在するカティ教員アカデミー（AE : Acadamy d'Ensignmént）傘下の組織として位置付けられており、同州ならびに周辺地域の教員養成を目的とするものである。</p>
3. プロジェクト全体計画概要
<p>(1) プロジェクト全体計画の目標（裨益対象の範囲および規模）</p> <p>プロジェクトの終了時には以下のような直接的な便益が期待される。</p> <p>①カティ学区においてマリ国教員養成カリキュラムの実施に必要な施設・設備と機材が備わった養成校が整備される。</p> <p>②上記養成校にて、基礎教育向け有資格教員が毎年新たに 132 人養成され、配置される。</p> <p>プロジェクト全体計画の直接裨益対象としては、本計画対象施設の生徒 800 人/年が想定される。</p> <p>(2) プロジェクト全体計画の成果</p> <p>1) <u>本計画対象校において、施設及び機材が整備される。</u></p> <p>2) 協力対象校の運営体制が確立する。</p> <p>(3) プロジェクト全体計画の主要活動</p> <p>1) <u>本計画対象校の施設・機材が整備される。</u></p> <p>2) 本計画対象校運営のための教職員・運営維持管理要員を配備する。</p> <p>3) 本計画対象校運営のための必要予算を確保する。</p> <p>4) マリ国教員養成カリキュラムに対応した教員養成を行う。</p> <p>(4) 投入（インプット）</p> <p>ア <u>日本側（＝本案件）：無償資金協力 5.935 億円</u></p> <p>イ マリ国側</p> <p>(7) 協力対象事業のマリ国側負担事項</p>

- (i) 協力対象校の教職員の配置
- (f) 協力対象校の運営・維持管理経費
- (e) 協力対象校の運営・維持管理体制の確立

(5) 実施体制

主管官庁：国民教育省  
 実施機関：同省企画統計室

4. 無償資金協力案件の内容

(1) サイト

マリ国クリコロ州カティ

(2) 概要

- 1) 施設の建設（教室棟、実験室棟、図書館棟、管理棟、多目的ホール棟、学生寮、便所棟、職員住居棟など）
- 2) 家具・備品（事務用机・椅子、本棚など）、機材（基礎教材、実験機材、コンピューター機材、視聴覚機材、印刷・教材作成機材）の調達

(3) 相手国側負担事項

- 1) 計画敷地内の既存建物の撤去、必要な造成及び整地
- 2) インフラストラクチャーの引き込み工事
- 3) 門扉、塀、造園、その他付属的な外構工事など

(4) 概算事業費

概算事業費 約 6.092 億円（無償資金協力 5.743 億円、マリ国側負担 0.349 億円）

(5) 工期

詳細設計、入札期間を含め約 18 ヶ月

(6) 貧困、ジェンダー、環境および社会面の配慮

男女の比率の変化に対応できるよう学生寮を男女別に分け、寮監室を配備する。

5. 外部要因リスク（プロジェクト全体計画の目標の達成に関するもの）

- (1) マリ国政府の財政状況が急激に変化しない
- (2) 急激な人口流入および人口増加がない

6. 過去の類似案件からの教訓の活用

特になし

7. プロジェクト全体計画の事後評価に係る提案

(1) プロジェクト全体計画の目標達成を示す成果指標

	2006年（実施前）	2013年（実施後）
カティ学区において新規に輩出される教員養成校卒業生数	0人	132人

(2) その他の成果指標

特になし

(3) 評価タイミング

2013年（施設完成後4年経過時）以降

## 6. 参考資料/入手資料リスト

番号	名称	形態	オリシ・ナ ル・コピ	発行機関	発行年
1	POLITIQUE DE FORMATION INITIALE DES MAITRES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	電子 データ	コピ	国民教育省 教員養成部	N/A
2	Plan stratégique 2007-2010 de mise en œuvre des objectifs de la Politique de formation continue des maîtres	電子 データ	コピ	国民教育省 教員養成部	N/A
3	PROGRAMMES DE LEGISLATION SCOLAIRE ET DE MORALE PROFESSIONNELLE DES INSTITUTS DE FORMATION DE MAITRES	電子 データ	コピ	国民教育省 教員養成部	N/A
4	ANNUAIRE DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	電子 データ	コピ	国民教育省 DAF	1999/2000, 2000/01, 2001/02, 2002/03, 2003/04, 2004/05 2005/06
5	Cadre logique du PISE II 2006-2008 Version finale	電子 データ	コピ	国民教育省 CPS	N/A
6	Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education Descriptif de la Seconde Phase (2006- 2008) Version finale	電子 データ	コピ	国民教育省 CPS	N/A
7	Cadre de dépenses à moyen terme DU SECTEUR DE l'ÉDUCATION 2006-08	電子 データ	コピ	国民教育省 CPS	2006年4月
8	La lettre de politique éducative DU MALI	電子 データ	コピ	国民教育省 CPS	N/A
9	Curriculum de l'Enseignement Fondamental	電子	コピ	国民教育省 カリキュラム課	2005年12月

	Guide du maître	データ				
10	Evaluation De la Phase I (2001-2005) du PISE	図書	コトー	国民教育省 CPS	2006年9月	
11	PISE II	図書	コトー	国民教育省 CPS	N/A	
12	Project Appraisal Document for a Second Education Sector Investment Program	図書	コトー	世界銀行	2006年6月	
13	Mali Policy Framework	図書	オリジナル	カナダ大使館	2001年9月	
14	CSLP FINAL	図書	コトー	国民教育省 CPS	2002年5月	
15	Borderau des Prix Unitaires (建設局公表単価表)	書類	コトー	建設省 都市計画及び住宅局	June 2004	
16	Devis Estimatif pour IFM de: Nara, Sikasso, Tominian et Koro (IFM ナラ・シカソ・トミニアン・コロ校・積算書)	書類	コトー	ローカル・コンサルタント (テインベリー設計事務所)	June 2004	
17	Avant-Projet Sommaire/Detaille IFM Tominian/Nara (IFM Tominian 校 BQ、NARA 校 (図面・仕様書))	書類	オリジナル	国民教育省 企画統計局	March 2003	
18	Projet de Construction de l'IFM a Nara, Sikasso, Tominian et Koro Devis Estimatif (IFM ナラ・シカソ・トミニアン・コロ校 BQ)	書類	オリジナル	国民教育省 企画統計局	March 2003	
19	バマコ市 気象統計データ 1994-2003	書類	コトー	建設省 都市計画及び住宅局	2004	
20	Composante Architecturale pour L'IFM de KATI 要請諸室基準寸法	書類	コトー	教育省 企画統計局	Jan 2007	
21	要請機材リスト	書類	コトー	教育省 企画統計局	Jan 2007	
22	要請機材リスト (家具) 及び参考スペック	書類	コトー	教育省 企画統計局	Jan 2007	
23	実験室用要請機材リスト	書類	コトー	教育省カリキュラムセンター	Jan 2007	
24	Recueil des textes sur la construction (建築基準法)	書類	コトー	建設省	NA	